



RAPPORT FINANCIER ANNUEL PORTANT SUR LES COMPTES 2015

En application de la loi du Luxembourg du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence sur les émetteurs de valeurs mobilières.

SOMMAIRE

Résultats au 31 décembre 2015

1.	Rapport de gestion de Crédit Mutuel Arkéa.....	3
2.	Etats financiers 2015	
2.1.	Comptes globalisés au 31 décembre 2015.....	4
2.2.	Comptes consolidés au 31 décembre 2015.....	27
3.	Rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers 2015	
3.1.	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes globalisés au 31 décembre 2015.....	86
3.2.	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2015.....	90
4.	Attestation de la personne responsable.....	96

1. Rapport de gestion de Crédit Mutuel Arkéa

Le Rapport de gestion de Crédit Mutuel Arkéa est intégré dans le Document de référence 2015 de Crédit Mutuel Arkéa.

Le Document de référence 2015 de Crédit Mutuel Arkéa est joint dans un document séparé et est accessible sur le site de l'émetteur à la page :

http://www.arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/ecb_5033/fr/documents-de-reference

2. Etats financiers 2015

2.1. Comptes globalisés au 31 décembre 2015



Comptes globalisés 31 décembre 2015

Bilan			
En milliers d'euros			
Actif	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Caisse, Banques centrales	1	2 091 745	1 319 363
Effets publics et valeurs assimilées	2	3 834 418	4 729 572
Créances sur les établissements de crédit	3	20 525 057	18 663 698
Opérations avec la clientèle	4	28 073 267	28 195 908
Obligations et autres titres à revenu fixe	5	5 408 793	4 480 371
Actions et autres titres à revenu variable		202 963	128 368
Participations et autres titres détenus à long terme	6	109 972	86 019
Parts dans les entreprises liées	8	3 469 372	3 082 391
Immobilisations incorporelles		324 318	326 157
Immobilisations corporelles		197 582	198 195
Autres actifs	7	985 359	990 852
Comptes de régularisation	8	860 415	798 170
Total		66 081 268	61 027 082
Passif	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Dettes envers les établissements de crédit	9	22 650 299	19 211 458
Opérations avec la clientèle	10	27 958 519	26 181 348
Dettes représentées par un titre	11	8 319 841	8 710 000
Autres passifs	12	1 065 952	897 998
Comptes de régularisation	13	951 128	1 018 021
Provisions	14	60 858	53 551
Dettes subordonnées	15	403 699	403 845
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)		245 630	229 368
Capitaux propres hors FRBG	16	4 427 341	4 322 475
Capital souscrit		2 197 182	2 211 473
Primes d'émission		5 438	5 438
Réserves		2 043 826	1 912 717
Provisions réglementées et subventions d'investissement		4 525	4 525
Report à nouveau		18 201	23 609
Résultat de l'exercice		160 069	164 713
Total		66 081 268	61 027 082
Hors bilan			
Hors-bilan	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Engagements donnés	20		
Engagements de financement		4 114 077	3 792 572
Engagements de garantie		1 350 335	1 290 022
Engagements sur titres		5 452	7 445
Engagements reçus	20		
Engagements de financement		8 500 825	7 754 427
Engagements de garantie		650 610	550 554
Engagements sur titres		68 755	55 648
Instruments financiers à terme	21	48 148 605	39 229 822

Comptes globalisés 31 décembre 2015

Compte de résultat

	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Intérêts et produits assimilés	22	1 710 485	1 791 738
Intérêts et charges assimilés	22	-1 447 329	-1 479 713
Revenus des titres à revenu variable	23	147 831	138 842
Commissions (produits)	24	468 101	421 484
Commissions (charges)	24	-56 170	-52 277
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	25	3 152	1 771
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	25	23 179	22 908
Autres produits d'exploitation bancaire		3 047	32 842
Autres charges d'exploitation bancaire		-11 123	-20 181
PRODUIT NET BANCAIRE		841 282	857 424
Charges générales d'exploitation	26	-584 890	-675 483
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles		-14 423	-15 666
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		141 969	166 275
Coût du risque	27	-43 830	-40 807
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		98 139	125 668
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	28	50 366	-16 398
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		148 504	109 270
Résultat exceptionnel		126	95
Impôt sur les bénéfices	29	28 529	48 806
Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées		-17 090	8 542
RÉSULTAT NET		160 069	164 713

Comptes globalisés

31 décembre 2015

Annexe

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Banque coopérative et territoriale, Crédit Mutuel Arkéa s'affirme comme un acteur majeur du développement économique régional.

En outre, Crédit Mutuel Arkéa a acquis 90,25% du capital de Leetchi, société spécialisée dans les cagnottes en ligne et les solutions de paiement électroniques.

Crédit Mutuel Arkéa a apporté, à la société Arkéa Bourse Retail, les titres Fortuneo et Procapital qu'elle détenait, structurant ainsi un pôle Bourse Retail.

REFERENTIEL ORGANISATIONNEL ET COMPTABLE

Organisation

Les comptes globalisés publiables de Crédit Mutuel Arkéa regroupent, en application du règlement R511-3 du code monétaire et financier :

- la Fédération du Crédit Mutuel de Bretagne et les caisses de Crédit Mutuel affiliées
- la Fédération du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et les caisses de Crédit Mutuel affiliées
- la Fédération du Crédit Mutuel Massif Central et les caisses de Crédit Mutuel affiliées
- Crédit Mutuel Arkéa.

Ces comptes globalisés correspondent à l'établissement bancaire dénommé Crédit Mutuel Arkéa et portant le code banque 15589.

Présentation des comptes

La présentation des comptes est faite en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-07, relatif à la publication des comptes individuels annuels des établissements de crédit.

Principes généraux et méthodes d'évaluation

Principes généraux

Les comptes globalisés de Crédit Mutuel Arkéa sont établis conformément aux principes comptables généralement admis ainsi qu'aux dispositions réglementaires applicables aux établissements de crédit en France, prescrites par le règlement ANC 2014-07.

Options et méthodes d'évaluation

Opérations avec la clientèle à l'actif

A l'actif du bilan, les opérations avec la clientèle comprennent l'ensemble des créances détenues sur des agents économiques autres que les établissements de crédit, à l'exception de celles matérialisées par un titre. Elles sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale. Les prêts confirmés et non encore débloqués sont portés dans la rubrique « Engagements de financement donnés » de hors-bilan.

Il est fait application du règlement ANC 2014-07 relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière.

Classement

Les créances sont réparties en encours sains et encours douteux.

Sont classées en encours douteux les créances pour lesquelles un risque de non-recouvrement partiel ou total est probable et qui répondent à l'une des 2 conditions suivantes :

- impayées de plus de six mois pour les crédits immobiliers ou de plus de trois mois pour les autres types de crédits;
- contrepartie présentant une situation financière dégradée ou faisant l'objet de procédures contentieuses.

Le passage d'une créance en encours douteux entraîne par contagion un classement identique de l'ensemble des créances d'une contrepartie donnée.

Sont qualifiées d'encours douteux compromis les créances dont la échéance du terme est prononcée.

La notion de « créances douteuses » recouvre les encours douteux et les encours douteux compromis.

Lorsque les paiements des échéances ont repris de manière régulière, les créances sont reclassées en encours sains. Les créances restructurées dont la probabilité de recouvrement est jugée suffisante figurent également en encours sains.

Dépréciations

Les créances douteuses font l'objet, dossier par dossier, d'une dépréciation destinée à couvrir la perte probable. Ces dépréciations viennent en déduction des créances correspondantes à l'actif. Les intérêts sur créances douteuses comptabilisés en produits sont intégralement dépréciés.

Au compte de résultat, les dotations et reprises des dépréciations, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties sont portées dans la rubrique « Coût du risque », à l'exception des dotations et reprises des dépréciations relatives aux intérêts sur encours douteux qui sont présentées dans le produit net bancaire.

Conformément au règlement ANC 2014-07, ces dépréciations sont constituées en valeur actualisée afin de couvrir l'ensemble des pertes provisionnelles sur les encours douteux ou douteux compromis. Les pertes provisionnelles sont égales à la différence entre les flux contractuels initiaux restant dus et les flux provisionnels actualisés.

L'actualisation est effectuée au taux effectif d'origine des encours correspondants pour les prêts à taux fixe, ou au dernier taux effectif déterminé selon les termes contractuels pour les prêts à taux variable.

En pratique, les flux prévisionnels ne sont actualisés que si l'incidence de l'actualisation est significative au regard de leurs montants prudemment estimés ; en conséquence, seules les dépréciations sur créances contentieuses font l'objet d'un calcul d'actualisation. Au compte de résultat, les dotations relatives à l'actualisation sont portées en coût du risque et les reprises relatives aux effets de désactualisation sont portées en produit net bancaire.

Portefeuille titres

Les opérations sur portefeuille titres sont comptabilisées conformément aux dispositions prévues dans le règlement ANC 2014-07.

La valeur de marché utilisée pour l'évaluation des portefeuilles correspond au cours coté sur un marché actif. Lorsque cette cotation n'est pas directement accessible, la valeur de marché des instruments financiers est alors déterminée par l'application de techniques de valorisation utilisant des données de marché « observables ».

Titres de transaction

Les titres de transaction sont comptabilisés pour leur valeur d'achat, coupon couru et frais inclus. A chaque arrêté, ces titres sont réévalués à leur valeur de marché, l'écart de réévaluation étant porté au compte de résultat.

Titres de placement

Les obligations sont enregistrées au pied du coupon hors frais d'acquisition. Les coupons courus à l'achat sont comptabilisés au compte « Intérêts achetés ». A chaque arrêté, les coupons courus et non échus sont enregistrés en produits du portefeuille titres. Les titres monétaires sont enregistrés pour leur valeur d'achat, coupon couru inclus.

La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée de vie résiduelle des titres. La méthode actuarielle est appliquée pour les titres monétaires et obligataires à l'exception des titrisations et des obligations structurées pour lesquelles la méthode linéaire est appliquée.

Les titres de placement ne s'inscrivant pas dans une stratégie de couverture donnent lieu à dépréciation dès lors que leur valeur de marché est inférieure à leur valeur comptable. Cette dépréciation est constatée en compte de résultat, en produit net bancaire sauf en cas de risque de défaillance avéré de la contrepartie où les dépréciations sont alors inscrites en « coût du risque ».

Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Titres d'investissement

Les titres inscrits en titres d'investissement sont adossés soit à des ressources longues affectées au financement de ces titres soit à des instruments de couverture de taux. Les ressources adossables peuvent comprendre des fonds propres dans la limite des fonds propres disponibles après déduction des participations, des créances subordonnées et des autres valeurs immobilisées. La règle d'amortissement de la différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est identique à celle appliquée pour les titres de placement. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable et le prix de marché ne font pas l'objet d'un provisionnement. Seul le risque de défaillance de l'émetteur des titres peut donner lieu à constitution d'une dépréciation. Cette dépréciation est constatée en compte de résultat, dans la rubrique « coût du risque ».

Titres de l'activité de portefeuille

Relèvent de l'activité de portefeuille les investissements réalisés de façon régulière avec pour seul objectif d'en retirer un gain en capital à moyen terme, sans intention d'investir durablement dans le développement du fonds de commerce de la société émettrice. Il s'agit notamment des titres détenus dans le cadre de l'activité de capital-développement. Les titres de l'activité de portefeuille sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre leur coût d'acquisition et leur valeur d'utilité.

Titres donnés en pension

Les titres donnés en pension livrée sont conservés à l'actif du bilan et sont traités suivant les règles propres au portefeuille auquel ils appartiennent. La dette du cessionnaire est enregistrée au passif.

Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

Titres de participation et parts dans les entreprises liées

Les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont constitués d'actions et de valeurs assimilées dont la possession durable est estimée utile au développement de l'entreprise et qui permettent d'exercer une influence notable sur la société émettrice ou d'en assurer le contrôle. Cette influence est présumée pour un pourcentage de contrôle supérieur ou égal à 10 %.

Les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur d'utilité.

Autres titres détenus à long terme

Les « autres titres détenus à long terme » sont des actions ou des valeurs assimilées qui sont détenues dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice mais sans influence dans la gestion de cette dernière, en raison de la faiblesse des droits de vote liés à ces titres.

Les autres titres détenus à long terme sont comptabilisés à leur valeur la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur d'utilité.

Immobilisations

Les immobilisations figurent au coût historique, diminué des amortissements cumulés. Les amortissements sont pratiqués sur le mode linéaire.

Conformément au règlement ANC n° 2014-03 relatif aux règles d'amortissement et de dépréciation des actifs, les principaux composants des constructions sont isolés en comptabilité et amortis sur leurs durées d'utilisation respectives. Les composants et durées d'amortissements suivants ont été retenus :

Composant	Durée d'amortissement
Gros œuvre	Immeubles de direction : 50 ans Agences : 25 ans
Clos et couverts	25 ans
Lois techniques	20 ans
Agencements	3 à 10 ans

En application du règlement n° 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, les frais d'acquisition des immobilisations sont incorporés à la valeur d'entrée au bilan de ces immobilisations.

La méthode préférentielle en matière de comptabilisation des logiciels créés en interne est appliquée. Ainsi, toutes les dépenses de logiciels survenues après le début du processus de production (analyse détaillée, développement, recettes, documentation) sont immobilisées ; les dépenses ne répondant pas aux conditions d'activation (et notamment les dépenses d'étude préalable et d'analyse fonctionnelle) sont quant à elles comptabilisées en charges.

Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat, dans la rubrique « Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles ». En particulier, le mail généré par une opération de fusion ou assimilée subit une dépréciation lorsque la valeur actuelle d'un actif sous-jacent auquel une quote-part du mail a été affectée devient inférieure à la valeur comptable de l'actif précité, majorée de la quote-part de l'actif affectée.

Conversion des comptes en devises

Conformément aux dispositions édictées par le règlement ANC 2014-07, les éléments d'actif, de passif et les engagements hors-bilan de change au comptant exprimés en devises sont évalués au cours de change au comptant en vigueur à la clôture de l'exercice. Les engagements de change à terme suivent la même règle.

Provisions

Des provisions sont constituées en vue de couvrir des risques ou charges clairement identifiés et mesurables. Les provisions non liées à des opérations bancaires sont constituées conformément au règlement ANC 2014-03 : elles sont subordonnées à l'existence d'une obligation à l'égard des tiers sans contrepartie future.

Provisions pour engagements sociaux

Crédit Mutuel Arkéa applique la recommandation ANC n°2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

Les régimes de retraite peuvent être des régimes à cotisations définies ou des régimes à prestations définies. Les régimes à cotisations définies ne comportent aucun engagement de la société sur le niveau de prestations fournies. Les cotisations versées constituent une charge de l'exercice, enregistrée dans la rubrique « frais de personnels ». Les régimes à prestations définies désignent des régimes pour lesquels la société s'est engagée à assurer un montant ou un niveau de prestation.

Pour les régimes à prestations définies, les écarts actuariels sont constatés immédiatement dans le compte de résultat de l'exercice.

Cet engagement constitue un risque à moyen ou long terme. Les engagements en matière de retraite qui ne relèvent pas des régimes à cotisations définies sont intégralement provisionnés dans la rubrique du bilan « provisions ». Les indemnités de fin de carrière et les médailles du travail sont également enregistrées à ce même poste.

La provision pour engagements de retraite est évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées et tient compte d'hypothèses démographiques, de taux de rotation des effectifs, d'augmentations des salaires, de taux d'actualisation et d'inflation. En particulier, les calculs réalisés intègrent un taux d'actualisation de 2.19%. Ce taux est déterminé en référence à l'indice iBoxx corporate AA 10+ eurozone basé sur des obligations privées. Les calculs intègrent également un taux de rotation des effectifs compris entre 0.73 % et 5.70 % et un taux de revalorisation des salaires net d'inflation compris entre 1.52 % et 2.50 %. Les engagements sont évalués sur la base des tables de mortalité TH00-02 et TF00-02 pour la phase de constitution de l'engagement et des tables de mortalité TGH05 et TGF05 pour la phase de restitution des rentes.

Provisions épargne-logement

Il est fait application du règlement ANC n°2014-07 relatif à la comptabilisation des comptes et plans épargne logement.

La provision épargne-logement est destinée à couvrir les risques liés à :

- l'engagement d'octroyer des prêts habitat aux souscripteurs des comptes et plans d'épargne-logement à un taux réglementé potentiellement inférieur aux conditions de marché du moment,
 - l'obligation de rémunérer pour une durée indéterminée l'épargne collectée en plans épargne-logement à un taux d'intérêt fixé à l'ouverture du contrat (taux pouvant s'avérer supérieur aux futures conditions de marché).
- Cette provision est calculée par génération de plans d'épargne-logement (les PEL de même taux à l'ouverture constituant une génération) d'une part, et pour l'ensemble des comptes d'épargne-logement (qui constitue une seule et même génération) d'autre part, sans compensation entre les engagements relatifs à des générations différentes. Les engagements sont établis à partir d'un modèle prenant en compte notamment :
- les observations historiques des comportements des souscripteurs,
 - la courbe des taux et une modélisation stochastique de ses évolutions

Fonds pour risques bancaires généraux

En application du règlement n° 90-02 du Comité de la réglementation bancaire et financière, les organismes du périmètre des comptes globalisés de Crédit Mutuel Arkéa ont constitué un fonds pour risques bancaires généraux. Les dotations ou reprises sont portées au niveau du compte de résultat dans la rubrique « dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées ».

Opérations sur instruments financiers à terme

Les opérations sont comptabilisées conformément aux dispositions des règlements n° 88-02, 90-15, 92-04, de l'instruction n° 94-04 du Comité de la réglementation bancaire et financière et du règlement n° 2002-01 du Comité de la réglementation comptable.

Les engagements sur les instruments financiers à terme sont portés sur une ligne du hors-bilan pour leur valeur nominale. Ce montant ne constitue qu'une indication du volume d'opérations en cours à la clôture et ne reflète pas les risques de marché attachés à ces instruments. La juste valeur des instruments financiers est déterminée par référence à une valeur de marché ou par application de modèles d'évaluation généralement admis. Les swaps de taux sont notamment évalués suivant la méthode « zéro coupon ».

Instruments de taux

Marchés organisés

Les contrats de marché à terme sont réévalués à chaque arrêté à leur valeur de marché. Pour les opérations de couverture, les gains et les pertes réalisés sont comptabilisés en compte de résultat symétriquement à l'enregistrement des charges et produits relatifs à l'élément couvert. Pour les positions isolées, les gains et les pertes liés à la réévaluation sont portés directement au compte de résultat.

Marchés de gré à gré

Les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) et les accords de taux futurs (FRA) donnent lieu à un calcul d'intérêts prorata temporis sur leur durée de référence. Les charges et produits sur un même contrat sont enregistrés pour leur montant net.

Pour les contrats optionnels (cap, floor, collar), les primes et les intérêts courus sont comptabilisés en résultat prorata temporis.

Les moins-values latentes constatées sur les positions isolées sont couvertes par une provision.

Instruments de change

Sur les swaps de change, le différentiel de change est comptabilisé en résultat à chaque date d'arrêté.

Pour les options de change, les plus ou moins-values latentes sont constatées en résultat. A l'échéance, l'exercice de l'option se traduit par une opération d'achat ou de ventes de devises.

Charges et produits exceptionnels

Ces rubriques enregistrent les éléments à caractère extraordinaire, non liés à l'activité courante.

INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN, DU HORS-BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Note 1. Caisses, Banques Centrales

	En milliers d'euros	
	31/12/2015	31/12/2014
Caisses	137 528	143 219
Banques centrales	1 954 219	1 176 184
TOTAL	2 091 745	1 319 383

Note 2. Effets publics et valeurs assimilées

	31/12/2015			31/12/2014		
	Placements	Investissement	Total	Placements	Investissement	Total
Titres détenus (valeur brute)	3 771 013	59 225	3 830 238	4 632 021	69 360	4 701 381
Créances rattachées	5 908	553	6 461	25 201	2 990	28 191
TOTAL BRUT	3 776 921	59 778	3 836 699	4 657 222	72 350	4 729 572
Dépréciations	-2 283		-2 283			0
TOTAL NET	3 779 204	59 778	3 838 982	4 657 222	72 350	4 729 572
Plus et moins-values latentes	10 008	1 917	11 923	8 688	3 538	12 226
Différence entre prix d'acquisition et prix de remboursement	43 836	1 523	45 359	33 679	1 903	35 582

En 2015, aucun transfert n'a été opéré des titres de placement vers les titres d'investissement et il n'y a pas eu de cession de titres d'investissement avant échéance. Tous les titres sont cotés.

Note 3. Créances sur les établissements de crédit

	31/12/2015			31/12/2014		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes ordinaires	140 618		140 618	199 293		199 293
Prêts, valeurs reçues en pension		20 302 994	20 302 994		18 378 345	18 378 345
Créances rattachées	0	81 445	81 445	29	106 031	106 060
TOTAL	140 618	20 384 439	20 525 057	199 322	18 484 376	18 683 698

Actifs subordonnés

	En milliers d'euros	
	31/12/2015	31/12/2014
Créances sur les établissements de crédit	226 041	238 268

Note 4. Opérations avec la clientèle Actif

	31/12/2015	31/12/2014
Créances commerciales	5 421	6 095
Créances rattachées		
Prêts et crédits	27 273 945	25 428 165
Créances rattachées	24 183	31 841
Comptes ordinaires	440 830	413 318
Créances rattachées	7 603	7 817
Créances douteuses	660 076	655 944
Créances rattachées	79 725	72 221
Dépréciations	-438 496	-419 093
TOTAL	28 073 267	26 195 908

Les créances éligibles à la Banque de France pour le compte de Crédit Mutuel Arkéa s'élèvent à 2 205 219 milliers d'euros au 31/12/2015.

Risque Crédit :

Le taux de couverture sur les créances douteuses s'élève à 57,71% en 2015 contre 57,55% en 2014. Par rapport au total des créances, le taux de couverture est de 1,54% en 2015 contre 1,57% en 2014.

Ventilation des encours par type de contrepartie :

		En millions d'euros					
		Total créances		Encours douteux		Encours douteux compromis	
		31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014
Particuliers	brut	17 968	16 523	112	102	119	109
	dépréciation	-134	-122	-55	-51	-78	-71
	net	17 834	16 401	57	51	41	38
Entrepreneurs Individuels	brut	4 456	4 271	54	54	128	128
	dépréciation	-105	-104	-18	-19	-86	-85
	net	4 351	4 167	36	35	42	43
Entreprises	brut	5 158	4 619	120	129	225	204
	dépréciation	-199	-192	-49	-54	-150	-138
	net	4 959	4 427	71	75	75	66
Autres	brut	930	902	0	1	1	1
	dépréciation	-1	-1	0	0	-1	-1
	net	929	901	0	1	0	0
TOTAL		28 073	26 196	164	162	158	147

Les encours de crédit relèvent de la zone France.

Dépréciations et provisions sur le risque crédit constituées sur les opérations avec la clientèle :

	En milliers d'euros			
	31/12/2014	Dotations	Reprises	31/12/2015
Dépréciations déduites de l'actif	419 093	23 776	-4 373	438 496
Provisions inscrites au passif	3 775	2 697	-1 208	5 267
au titre des engagements par signature	3 775	2 697	-1 208	5 267
TOTAL	422 868	26 473	-5 579	443 763

Note 5. Obligations et autres titres à revenu fixe

En milliers d'euros							
	31/12/2015				31/12/2014		
	Transaction	Placement	Invest.		Transaction	Placement	Invest.
Titres détenus (valeur brute)		5 147 370	224 932	5 372 302		4 201 488	284 877
Créances rattachées		45 728	1 198	46 926		30 878	1 227
TOTAL BRUT	0	5 193 098	226 130	5 419 228	0	4 232 366	286 104
Dépréciations		-12 427	-8	-12 435		-18 083	-14
TOTAL NET	0	5 180 671	226 122	5 406 793	0	4 214 283	286 090
Plus et moins-values latentes		1 088	4 778	5 862		5 670	7 788
Différence entre prix d'acquisition et prix de remboursement		81 898	498	82 396		89 668	488
							90 166

La part des titres cotés est de 66% pour 2015 contre 57% en 2014.

Note 6. Participations, autres titres détenus à long terme et parts dans les entreprises liées

En milliers d'euros				
	31/12/2014	Augmentation	Diminution	31/12/2015
Participations				
Valeur brute	65 394	19 883	-27 788	57 269
Dépréciations	-4 904	-17	4 817	-304
Valeur nette	60 490	19 866	-23 171	56 965
Autres titres détenus à long terme				
Valeur brute	37 137	18 364	-10	55 491
Dépréciations	-1 809	-877	2	-2 484
Valeur nette	35 528	17 487	-8	53 007
Entreprises liées				
Valeur brute	3 293 353	618 727	-240 472	3 671 608
Dépréciations	-210 982	0	8 727	-202 255
Valeur nette	3 082 391	618 727	-231 745	3 469 372

Le montant des participations et des parts dans les entreprises liées détenues dans les établissements de crédit s'élève à 1 518 620 milliers d'euros.

Il n'y a pas de titres cotés dans le portefeuille participations et parts dans les entreprises liées.

La part du portefeuille évaluée d'après la situation nette s'élève respectivement à 67,24% pour les participations et à 58,13% pour les entreprises liées. Les autres titres sont évalués à leur valeur économique.

Liste des filiales et participations :

Dénomination, adresse des sociétés	Part de capital détenue	Capitaux propres	En milliers d'euros Résultat du dernier exercice clos
RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR CHAQUE TITRE DONT LA VALEUR BRUTE EXCÈDE 1 % DU CAPITAL			
1. FILIALES (SOCIÉTÉS DÉTENUES À PLUS DE 50 %)			
ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS Allée Louis Lichou - 29480 LE RELECQ-KERHUON / BREST	830 000	938 206	56 124
ARKEA BANKING SERVICES Place de la pyramide - Tour Ariane La défense - 92800 PUTEAUX	46 500	29 525	2 957
ARKEA CAPITAL INVESTISSEMENT 1, rue Louis Lichou - 29480 LE RELECQ-KERHUON / BREST	70 000	161 349	8 419
ARKEA CAPITAL PARTENAIRE 1, rue Louis Lichou - 29480 LE RELECQ-KERHUON / BREST	200 000	201 556	2 042
ARKEA CREDIT BAIL 255, rue de Saint Malo - 35000 RENNES	21 335	43 125	-12 948
ARKEA FONCIERE 1, rue Louis Lichou - 29480 LE RELECQ KERHUON / BREST	53 210	114 684	2 993
ARKEA HOME LOANS SFH 1, rue Louis Lichou - 29480 LE RELECQ-KERHUON / BREST	40 000	42 010	690
ARKEA PUBLIC SECTOR SCF 1, rue Louis Lichou - 29480 LE RELECQ-KERHUON / BREST	30 000	29 682	3
COMPAGNIE EUROPEENNE D'OPERATIONS IMMOBILIERES 1, rue Louis Lichou - 29480 LE RELECQ-KERHUON / BREST	24 433	29 703	28 125
CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE ET DE LORRAINE BANQUE 1, rue Dôme BP 102 - 67000 STRASBOURG	5 583	86 476	8 752
FEDERAL EQUIPEMENTS 1, rue Louis Lichou - 29480 LE RELECQ KERHUON / BREST	132 883	132 883	27
FINANCO 335, rue Antoine de Saint - Exupéry - 29490 GUIPAVAS	58 000	81 839	123
LEASECOM 35, quai André Citroën - 75015 Paris	14 433	14 323	-3 912
ARKEA BOURSE RETAIL 1, rue Louis Lichou - 29480 LE RELECQ KERHUON / BREST	31 609	199 521	-111
MONEXT Tour Egée 17 Avenue de l'Arche - 92671 COURBEVOIE	63 958	73 415	7 537
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE INTERFEDERALE (1) 1, rue Louis Lichou - 29480 LE RELECQ KERHUON / BREST	115 512	152 445	3 692
SURAVENIR 232, rue Général Paulet - 29802 BREST CEDEX	400 000	954 537	130 662
SURAVENIR ASSURANCES 2, rue Vasco de Gama - 44800 ST HERBLAIN	38 266	147 513	29 346
LEETCHI SA (2) 14, Boulevard Poissonnière - 75009 PARIS CEDEX	917	871	-1 084
2. PARTICIPATIONS et ENTREPRISES LIEES (DÉTENUES ENTRE 10 % ET 50 %)			
CAISSE CENTRALE DU CREDIT MUTUEL 88-90, rue Cardinet - 75847 PARIS CEDEX 17	29 125	429 097	11 325
PRIMONIAL HOLDING 15, avenue de Suffren - 75007 PARIS	65	127 504	18 782

(1) Les titres de la SCI Interfédérale sont classés en immobilisations corporelles.

(2) Données au 30/06/2015.

Opérations avec les entreprises liées et les participations :

	En milliers d'euros			
	Participations et entreprises liées		Filiales	
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014
RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR CHAQUE TITRE DONT LA VALEUR BRUTE EXCÈDE 1 % DU CAPITAL				
ACTIF				
CAPITAL DETENU	29 190	81 767	2 176 649	1 850 922
AUTRES EMPLOIS				
Créances	549 575	501 499	13 371 508	11 239 471
Obligations et autres titres à revenu fixe	0		811 439	106 747
TOTAL EMPLOIS	578 765	583 266	16 359 597	13 197 140
PASSIF				
Dettes	44	3 813 089	14 826 657	12 509 886
Dettes représentées par des titres	0		789 388	958 491
TOTAL RESSOURCES	44	3 813 089	15 596 043	13 468 377
ENGAGEMENTS DONNÉS				
De financement	0	80 150	660 998	746 000
De garantie	0	30 000	242 481	210 492
TOTAL ENGAGEMENTS DONNÉS	0	90 150	903 480	956 492
ENGAGEMENTS RECUS				
De financement				
De garantie			346 611	273 492
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	0	0	346 611	273 492

Au 31/12/2015, aucune transaction significative et n'ayant pas été conclue aux conditions normales de marché n'a été effectuée entre l'établissement bancaire Crédit Mutuel Arkéa et des parties liées.

Note 7. Autres actifs

	En milliers d'euros	
	31/12/2015	31/12/2014
Etat	220 671	99 675
Prime épargne-logement	30 727	35 474
Impôts différés actifs	49 244	51 891
Opérations sur titres	411	11 864
Primes versées sur instruments conditionnels achetés	21 759	10 841
Dépôts de garantie versés	632 517	753 093
Autres débiteurs divers	30 031	28 214
TOTAL	985 359	990 852

Note 8. Comptes de régularisation - Actif

	En milliers d'euros	
	31/12/2015	31/12/2014
Valeurs à l'encaissement	434 033	374 171
Comptes d'ajustement	4 098	930
Primes émission TCN et emprunts obligataires	17 842	21 182
Charges constatées d'avance	74 980	78 707
Produits à recevoir	298 320	294 436
Comptes de régularisation divers	33 144	28 744
TOTAL	860 415	798 170

Note 9. Dettes envers les établissements de crédit

	31/12/2015			31/12/2014		
	En milliers d'euros					
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes ordinaires	4 455 881	0	4 455 881	4 201 125		4 201 125
Emprunts et valeurs données en pension		17 481 002	17 481 002		14 393 912	14 393 912
Titres donnés en pension livrée		550 978	550 978		447 049	447 049
Dettes rattachées	208	152 233	152 440	270	169 083	169 353
TOTAL	4 456 089	18 184 213	22 640 299	4 201 404	15 010 054	19 211 458

Note 10. Opérations avec la clientèle - Passif

	31/12/2015			31/12/2014		
	En milliers d'euros					
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes d'épargne à régime spécial	11 685 666	4 809 283	16 494 949	11 648 268	4 352 728	16 000 996
Dettes rattachées sur comptes d'épargne			0	0	0	0
Comptes ordinaires	6 864 722		6 864 722	5 940 902		5 940 902
Comptes à terme et emprunts		4 581 245	4 581 245		4 201 654	4 201 654
Dettes rattachées	2 401	33 203	35 603	1 999	35 797	37 796
TOTAL	18 552 788	9 423 731	27 976 519	17 591 169	8 589 179	26 180 348

Note 11. Dettes représentées par un titre

	31/12/2015			31/12/2014		
	En milliers d'euros					
	Principal	Dettes rattachées	Total	Principal	Dettes rattachées	Total
Bons de caisse	19 987	1 286	21 273	23 498	1 602	25 100
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	3 176 333	25 255	3 201 588	3 846 894	28 051	3 874 945
Emprunts obligataires	4 948 893	148 087	5 096 980	4 674 400	135 555	4 809 955
TOTAL	8 145 213	174 629	8 319 841	8 544 792	165 208	8 710 000

Emprunts obligataires

En milliers d'euros				
Date d'émission	Montant	Type	Durée en années	Taux
17/06/2005	100 000	Obligations internationales	15	Taux indexé
25/11/2005	50 000	Obligations internationales	15	Taux indexé
25/11/2005	80 000	Obligations internationales	15	Taux indexé
15/05/2006	28 000	Obligations internationales	10	0.2%
19/07/2006	564 000	Obligations internationales	10	Euribor 3 mois +0.2
12/12/2006	42 500	Obligations internationales	10	cms10
16/02/2007	35 000	Obligations internationales	15	Taux indexé
02/04/2007	50 000	Obligations internationales	15	Taux indexé
04/06/2007	50 000	Obligations internationales	15	Taux indexé
11/06/2007	100 000	Obligations internationales	15	Taux indexé
28/06/2007	1 430 000	Obligations internationales	10	5 %
05/11/2007	30 000	Obligations internationales	14	Taux indexé
28/12/2007	119 000	Obligations internationales	10	cms10
07/05/2008	30 000	Obligations internationales	10	cms10 +0.55
13/06/2008	12 000	Obligations internationales	10	5.6 %
02/11/2009	78 276	Obligations internationales	8	4.7 %
19/07/2010	142 711	Obligations internationales	8	4.1 %
04/08/2010	11 000	Obligations internationales	12	4.6475 %
11/02/2011	25 000	Obligations internationales	5	Euribor 6 mois +1.23
15/03/2011	100 000	Obligations internationales	10	5 %
15/04/2011	50 000	Obligations internationales	10	Taux indexé
29/04/2011	117 796	Obligations internationales	6	4.1 %
12/08/2011	22 000	Obligations internationales	18	Euribor 3 mois +1.55
31/10/2011	40 000	Obligations internationales	20	Euribor 3 mois +2.243
02/03/2012	136 610	Obligations internationales	8	4.5%
23/01/2012	750 000	Obligations internationales	5	4.5%
25/01/2013	105 000	Obligations internationales	3,25	Euribor 3 mois +0.03
08/07/2013	150 000	Obligations internationales	3	Euribor 3 mois +0.07
26/01/2015	500 000	Obligations internationales	8	0,01
Total	4 948 893			

Note 12. Autres passifs

En milliers d'euros		
	31/12/2015	31/12/2014
Primes reçues sur instruments conditionnels vendus	21 024	10 848
Dépôts de garantie reçus sur instruments financiers	582 692	611 642
Etat	131 101	58 080
Impôts différés passifs	229	382
Rémunérations dues au personnel	58 806	38 762
Charges sociales	20 388	44 988
Versements sur titres restant à effectuer	212 514	104 509
Divers	59 200	28 791
TOTAL	1 065 952	897 898

Note 13. Comptes de régularisation - Passif

	En milliers d'euros	
	31/12/2015	31/12/2014
Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	347 291	358 028
Produits constatés d'avance	328 478	375 819
Charges à payer	209 120	238 367
Comptes d'ajustement	8 663	8 194
Comptes de régularisation divers	59 575	39 815
TOTAL	951 128	1 018 021

Note 14. Provisions

	En milliers d'euros				
	31/12/2014	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	31/12/2015
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	3 775	2 697		-1 205	5 267
Provisions épargne-logement	29 551	8 293			35 844
Autres provisions	20 225	3 475	-418	-3 537	19 747
TOTAL	53 551	12 465	-418	-4 742	60 858
Variation nette			7 307		

Ventilation de la variation nette des provisions :

	31/12/2015	31/12/2014
Produit net bancaire	8 075	-705
Charges générales d'exploitation	-778	-439
Coût du risque	1 493	-280
Impôt sur les sociétés	-285	-585
TOTAL	7 307	-2 009

Provisions pour risques sur engagements au titre des comptes et plans épargne-logement :

Comptes et plans épargne-logement sur la phase épargne : encours et provisions

	En milliers d'euros			
	2015		2014	
	Encours	Provisions	Encours	Provisions
Plans épargne-logement	4 403 988	34 365	3 914 833	26 508
Ancienneté de moins de 4 ans	2 412 303	6 282	1 837 833	2 499
Ancienneté de 4 à 10 ans	1 013 831	5 064	998 956	3 289
Ancienneté de plus de 10 ans	978 055	23 019	1 078 044	20 720
Comptes épargne-logement	681 762	1	730 663	618
TOTAL	5 085 750	34 366	4 645 496	27 126

Crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans épargne-logement : encours et provisions

	En milliers d'euros			
	31/12/2015		31/12/2014	
	Encours	Provisions	Encours	Provisions
Plans épargne-logement	13 338	60	21 141	109
Comptes épargne-logement	121 965	1 418	182 238	2 316
TOTAL	135 303	1 478	203 379	2 425

Note 15. Dettes subordonnées

En milliers d'euros						
Dettes subordonnées représentant au moins 10 % du total des dettes subordonnées	Montant	Devise	Taux	Echéance	Conditions de la subordination	Possibilité de remboursement anticipé
Titres super subordonnée	97 314	EURO	CMS10 + 0,10	Indéterminée	Tier 1 Capital	Oui
Titres subordonnés	300 000	EURO	6,75%	18/09/2018	Lower Tier 2	Non
Dettes rattachées	8 385					
TOTAL	403 699					

Note 16. Capitaux propres hors FRBG

En milliers d'euros				
	Début d'exercice	Affectation résultat exercice précédent	Variation de l'exercice	Fin d'exercice
CAPITAL	2 211 473		-14 281	2 197 192
PRIME D'ÉMISSION	5 438			5 438
TOTAL RESERVES	1 912 717		131 209	2 043 926
Réserve légale	353 964		25 511	379 475
Réserves facultatives et statutaires	1 499 713		105 698	1 605 412
Réserves plus-values à long terme	0			0
Autres réserves	59 040			59 040
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	4 525			4 525
REPORT À NOUVEAU	23 609		-7 408	16 201
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	164 713		-164 713	160 069
TOTAL	4 322 478		-49 912	4 427 341

Le capital est composé de parts A pour 27 326 milliers d'euros, de parts B pour 2 133 603 milliers d'euros, de parts C pour 36 252 milliers d'euros.

Note 17. Opérations avec les établissements du réseau

En milliers d'euros		
	31/12/2015	31/12/2014
Créances sur les établissements du réseau	600 657	511 499
à vue	79 878	8 607
à terme	520 781	502 892
Dettes sur les établissements du réseau	49 304	51 953
à vue	30 488	33 144
à terme	18 816	18 819

Note 18. Ventilation de certains actifs / passifs selon leur durée résiduelle

	En milliers d'euros					
	D<3 mois	3M<D<1 an	1 an<D<5 ans	D>5 ans	Dettes et créances rattachées	Total
ACTIF						
Créances sur établissements de crédit	2 375 686	5 017 623	4 433 177	8 617 146	81 445	20 525 067
à vue	140 818					140 818
à terme	2 235 049	5 017 623	4 433 177	8 617 146	81 445	20 384 439
Créances sur la clientèle	1 589 084	2 279 724	7 489 051	16 703 662	31 766	28 073 267
créances commerciales	5 553					5 553
autres concours à la clientèle	1 105 150	2 279 724	7 489 051	16 703 662 (*)	24 163	27 601 750
comptes ordinaires d'ébiteurs	458 361				7 603	465 964
Obligations et autres titres à revenu fixe	645 463	1 350 929	2 054 451	1 309 025	48 926	5 406 793
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit	4 773 014	1 880 591	4 632 244	11 212 010	152 440	22 650 299
à vue	4 455 881				208	4 456 089
à terme	317 133	1 880 591	4 632 244	11 212 010	152 233	18 194 212
Opérations avec la clientèle	21 602 401	2 610 988	2 278 743	1 428 783	35 603	27 959 519
comptes d'épargne à régime spécial	12 968 416	466 749	1 660 575	1 399 208		16 494 949
à vue	11 685 668					11 685 668
à terme	1 282 751	466 749	1 660 575	1 399 208		4 809 283
autres dettes	8 633 985	2 144 239	618 168	29 575	35 603	11 461 570
à vue	6 864 722				2 401	6 867 123
à terme	1 769 263	2 144 239	618 168	29 575	33 203	4 594 448
Dettes représentées par un titre	949 109	1 983 912	4 037 575	1 174 616	174 629	8 319 841
bons de caisse	8 141	3 147	8 698		148 067	168 074
titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	915 968	1 091 265	982 483	186 616	1 286	3 177 619
emprunts obligataires	25 000	889 500	3 046 393	988 000	25 255	4 974 148

(*) dont prêts subordonnés à durée indéterminée de 140 000 milliers d'euros

Note 19. Actifs et passifs en devises

Les actifs et passifs en devises s'élèvent respectivement au 31 décembre 2015 à 39 417 milliers d'euros et 221 287 milliers d'euros.

Note 20. Engagements de l'activité bancaire

	En milliers d'euros	
	31/12/2015	31/12/2014
Engagements donnés		
Engagements de financement	4 114 077	3 792 572
en faveur des établissements de crédit	958 848	943 350
en faveur de la clientèle	3 157 228	2 849 222
Engagements de garantie	1 350 335	1 280 022
d'ordre d'établissements de crédit	392 218	88 390
d'ordre de la clientèle	958 117	1 203 632
Engagements sur titres	5 452	7 445
autres engagements donnés	5 452	7 445
Engagements reçus		
Engagements de financement	8 500 825	7 754 427
reçus des établissements de crédit	8 500 825	7 754 427
Engagements de garantie	650 810	550 554
reçus des établissements de crédit	650 810	550 554
Engagements sur titres	68 755	55 848
autres engagements reçus	68 755	55 848

Les engagements de financement donnés comprennent l'avance de trésorerie faite à la CRH afin d'assurer son fonctionnement pour un montant de 50,5 millions d'euros.

Ventilation des actifs remis en garantie de passif :

	En milliers d'euros
	31/12/2015
Banque de France	9 407 825
Caisse des Dépôts et Consignations	976 337
Banque Européenne d'Investissement	581 297
Arkée Home Loans SFH	5 692 755
Caisse de Refinancement de l'Habitat	1 391 758
Société de Financement de l'Economie Française	0
TOTAL	18 049 772

Note 21. Opérations sur instruments financiers à terme

Valeur nominale des contrats :

Par nature

	En milliers d'euros					
	31/12/2015			31/12/2014		
	Opérations de couverture	Autres opérations	Total	Opérations de couverture	Autres opérations	Total
OPERATIONS FERMES						
Opérations sur marchés organisés						
Opérations de gré à gré						
swaps de taux	38 244 145		38 244 145	31 924 387		31 924 387
OPERATIONS CONDITIONNELLES						
Opérations de gré à gré						
Contrats de taux plancher/plafond						
achetés	3 498 196		3 498 196	3 731 177		3 731 177
vendus	2 572 007		2 572 007	2 364 848		2 364 848
Options de taux, change et autres						
achetées	922 028		922 028	609 805	0	609 805
vendues	912 228		912 228	599 805		599 805
TOTAL	46 148 605	0	46 148 605	39 229 822	0	39 229 822

Par durée restant à courir

	31/12/2015			
	- de 1 an	+ 1 an - 5 ans	+ 5 ans	Total
	En milliers d'euros			
INSTRUMENTS DE TAUX				
Marché de gré à gré				
Swaps de taux	8 872 483	12 518 506	18 855 156	39 244 145
Contrats de taux plancher / plafond	1 208 170	2 374 311	2 489 721	6 070 202
Autres options	1 095 027	729 031	10 199	1 834 257
TOTAL	11 173 681	15 619 848	19 355 075	46 148 605

Juste valeur

	31/12/2015		31/12/2014	
	En milliers d'euros			
INSTRUMENTS DE TAUX				
AUTRES OPTIONS	255 065		244 998	
	-10		-10	

Note 22. Intérêts, produits et charges assimilés

	31/12/2015		31/12/2014	
	En milliers d'euros			
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations avec les établissements de crédit (*)	768 894	-902 543	768 924	-867 891
Opérations avec la clientèle	899 772	-312 608	970 337	-333 441
Obligations et autres titres à revenu fixe	39 593	-232 160	50 636	-278 258
Autres opérations	2 236	-20	1 841	-325
TOTAL	1 710 495	-1 447 329	1 791 738	-1 479 713

(*) dont charges sur les opérations relatives aux dettes subordonnées : 21 339 milliers d'euros au 31/12/2015 et 22 145 milliers d'euros au 31/12/2014

Note 23. Revenus des titres à revenu variable

	En milliers d'euros	
	31/12/2015	31/12/2014
Actions et autres titres à revenu variable	2 339	2 294
Participations et autres titres détenus à long terme	1 411	2 191
Parts dans les entreprises liées	144 181	134 357
TOTAL	147 931	138 842

Note 24. Commissions

	En milliers d'euros			
	31/12/2015		31/12/2014	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations avec les établissements de crédit	2 237	-498	2 127	-482
Opérations avec la clientèle	58 281	-231	37 889	0
Opérations sur titres	1 409	-1 287	1 091	-1 697
Opérations de change	499	-32	344	-34
Opérations sur hors-bilan	9 494	-22 244	8 478	-19 671
Prestations de services financiers	398 181	-31 878	371 565	-30 393
TOTAL	468 101	-58 170	421 494	-52 277

La méthode alternative (étalement des commissions sur la durée effective du crédit) est utilisée pour la comptabilisation des commissions reçues et les coûts marginaux de transaction entrant dans le champ d'application du règlement ANC 2014-07.

Note 25. Gains ou pertes sur opérations de portefeuille

Portefeuilles de négociation :

	En milliers d'euros	
	31/12/2015	31/12/2014
Opérations sur titres de transaction	273	-34
Opérations de change	2 878	-26
Opérations sur instruments financiers à terme	0	1 831
De taux d'intérêt	0	1 835
Divers	0	-4
TOTAL	3 152	1 771

Portefeuilles de placement et assimilés :

	En milliers d'euros	
	31/12/2015	31/12/2014
Opérations sur titres de placement		
Plus-values de cession	17 284	10 467
Moins-values de cession	-899	-77
Dotations aux dépréciations	-4 132	-2 118
Reprises des dépréciations	10 726	14 836
TOTAL	23 179	22 908

Note 26. Charges générales d'exploitation

	En milliers d'euros	
	31/12/2015	31/12/2014
Frais de personnel	-438 682	-437 704
Salaires et traitements	-235 903	-238 318
Charges sociales	-120 457	-132 931
dont charges de retraite	-31 258	-34 918
Intéressement et participation	-43 787	-30 388
Impôts et taxes afférentes	-38 555	-38 069
Autres frais administratifs	-248 208	-237 779
Impôts et taxes	-23 497	-30 598
Services extérieurs	-391 000	-377 011
Charges refacturées	168 290	169 830
TOTAL	-684 890	-675 483

Le « crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi » (CICE) est comptabilisé en diminution des charges de personnel pour un montant de 8 561 milliers d'euros au 31 décembre 2015.

Le CICE a permis d'assurer le développement de la société grâce à des investissements maîtrisés, incluant des investissements d'innovations et réglementaires.

Ventilation des effectifs du personnel salarié

	31/12/2015	31/12/2014
Effectifs moyens	Personnel salarié	Personnel salarié
Employés	2 330	2 428
Cadres	3 252	3 218
TOTAL	5 582	5 644

La rémunération globale allouée aux membres du conseil d'administration est de 1 057 milliers d'euros.

Le montant global des rémunérations versées au directeur général et aux directeurs généraux délégués s'élève à 2 061 milliers d'euros.

Note 27. Coût du risque

		En milliers d'euros	
		31/12/2015	31/12/2014
CREANCES	Dotations	-117 717	-117 380
	Reprises utilisées	25 915	19 255
	Reprises devenues disponibles	78 711	80 700
	Récupération sur créances amorties	1 398	1 494
	Créances irrécouvrables couvertes	-29 517	-21 158
	Créances irrécouvrables non couvertes	-5 859	-6 581
RISQUES HORS-BILAN	Dotations	-2 697	-3 271
	Reprises utilisées	0	374
	Reprises devenues disponibles	1 254	3 154
TITRES	Dotations	-485	-3 802
	Reprises	5 170	6 388
PROVISIONS POUR AUTRES	Dotations		
RISQUES ET CHARGES	Reprises		
SOLDE		-43 838	-40 607

Note 28. Gains ou pertes sur actifs immobilisés

En milliers d'euros				
	Dotations aux dépréciations	Moins-values de cessions	Reprises des dépréciations	Plus-values de cessions
Immobilisation corporelles et incorporelles		-509		177
Participations, autres titres détenus à long terme	-894	-3 172	4 619	10 028
Parts dans les entreprises liées		-26 315	2 572	63 854
Titres d'investissement			8	6
TOTAL	-894	-29 996	7 197	74 059

Note 29. Impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	
	31/12/2015
Charge fiscale courante hors apport des filiales intégrées	-95 537
Apport des filiales intégrées	126 514
Créance de carry back	
Charge fiscale différée nette et divers	-2 448
TOTAL	28 529
Résultat avant impôt, résultat exceptionnel et FRBG	148 504
TAUX EFFECTIF	-19,21%

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.
Le report déductible au 31/12/2015 est totalement apuré.

Le taux effectif au 31 décembre 2015 s'analyse comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Taux normal d'impôt (y compris les contributions)	38,00%	38,00%
Différences permanentes	-39,81%	-46,85%
Différences temporaires	-0,61%	-1,71%
Impositions aux taux réduits	-2,68%	-3,78%
Impact situation déficitaire	-4,67%	-37,18%
Autres	-9,43%	8,68%
TAUX EFFECTIF	-19,21%	-42,84%

Note 30. Implantation dans les Etats qui n'ont pas conclu de convention administrative avec la France permettant l'accès aux renseignements bancaires dans le cadre de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale

Crédit Mutuel Arkéa n'est pas implanté dans des Etats ou territoires non coopératifs selon l'article 238-0 A du Code Général des Impôts.

Note 31. Comptes consolidés

Le périmètre des comptes globalisés constitue la société mère pour l'établissement des comptes consolidés du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

Note 32. Rapport de Gestion

En application du règlement ANC 2014-07, le rapport de gestion est tenu à la disposition du public à l'adresse suivante :

Crédit Mutuel Arkéa
1, rue Louis Lichou
29480 Le Relecq-Kerhuon / BREST

2.2. Comptes consolidés au 31 décembre 2015



Comptes consolidés 31 décembre 2015

Bilan (en milliers d'euros)

Actif	Notes	31.12.2015 IFRS	31.12.2014 IFRS
Caisse, banques centrales	1	2 112 531	1 340 308
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2	14 689 440	11 638 488
Instruments dérivés de couverture	3	814 113	903 809
Actifs financiers disponibles à la vente	4	36 268 355	36 334 417
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1	7 039 982	7 363 901
Prêts et créances sur la clientèle	5	44 368 199	40 749 303
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		326 603	400 659
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	7	151 544	210 154
Actifs d'impôts courants	9	216 872	129 724
Actifs d'impôts différés	10	93 885	119 289
Comptes de régularisation et actifs divers	11	2 221 532	2 302 106
Actifs non courants destinés à être cédés		0	0
Participation aux bénéfices différée		0	0
Participations dans les entreprises mises en équivalence	12	207 534	205 027
Immeubles de placement	13	581 135	534 764
Immobilisations corporelles	14	235 251	238 183
Immobilisations incorporelles	15	336 192	310 577
Ecarts d'acquisition	16	448 633	422 951
TOTAL DE L'ACTIF		110 111 801	103 203 660

Passif	Notes	31.12.2015 IFRS	31.12.2014 IFRS
Banques centrales	17	0	0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	18	570 479	779 509
Instruments dérivés de couverture	3	504 095	622 537
Dettes envers les établissements de crédit	17	6 455 557	5 056 126
Dettes envers la clientèle	19	41 450 622	37 610 603
Dettes représentées par un titre	20	13 779 820	15 193 800
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		19 229	4 391
Passifs d'impôts courants	9	163 170	116 565
Passifs d'impôts différés	10	133 466	124 027
Comptes de régularisation et passifs divers	21	3 296 487	3 678 398
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		0	0
Provisions techniques des contrats d'assurance	22	37 214 272	33 806 036
Provisions	23	366 385	361 191
Dettes subordonnées	24	381 953	382 141
Capitaux propres totaux		5 776 266	5 468 336
Capitaux propres part du Groupe		5 773 723	5 462 602
Capital et réserves liées	25	2 202 620	2 216 911
Réserves consolidées	25	2 980 801	2 752 664
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	26	293 987	223 558
Résultat de l'exercice		296 315	269 469
Intérêts minoritaires		2 543	5 734
TOTAL DU PASSIF		110 111 801	103 203 660

Comptes consolidés 31 décembre 2015

Compte de résultat (en milliers d'euros)

	Notes	31.12.2015 IFRS	31.12.2014 IFRS
Intérêts et produits assimilés	30	1 961 850	2 066 678
Intérêts et charges assimilés	30	-1 341 198	-1 435 471
Commissions (produits)	31	608 898	553 154
Commissions (charges)	31	-192 745	-149 087
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	32	25 617	-3 925
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	33	46 562	21 887
Produits des autres activités	34	6 701 201	5 726 404
Charges des autres activités	34	-6 030 354	-5 055 976
PRODUIT NET BANCAIRE		1 779 831	1 723 664
Charges générales d'exploitation	35	-1 136 737	-1 098 059
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	36	-98 549	-94 457
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		544 545	531 148
Coût du risque	37	-108 043	-116 431
RESULTAT D'EXPLOITATION		436 502	414 717
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	12	4 480	5 423
Gains ou pertes sur autres actifs	38	2 064	-1 886
Variation de valeur des écarts d'acquisition		0	0
RESULTAT AVANT IMPOTS		443 046	418 254
Impôt sur les bénéfices	39	-146 573	-147 109
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		0	0
RESULTAT NET		296 473	271 145
dont Intérêts minoritaires		158	1 676
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		296 315	269 469

Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (en milliers d'euros)

	Notes	31.12.2015 IFRS	31.12.2014 IFRS
Résultat net		296 473	271 145
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies (nets d'impôts)		-644	-11 961
Quote-part non recyclable des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE (nets d'impôts)		-74	-1
Éléments non recyclables en résultat		-718	-11 962
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente (nets d'impôts)		45 560	158 426
Réévaluation des Instruments dérivés de couverture (nets d'impôts)		11 584	7 859
Quote-part recyclable des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE (nets d'impôts)		14 002	1 556
Éléments recyclables en résultat		71 146	167 841
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	40	70 428	155 879
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		366 901	427 024
dont part du Groupe		366 744	425 347
dont part des Intérêts minoritaires		157	1 677

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)

	Capital	Réserves consolidées et liées au capital	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du Groupe	Part des minoritaires	Capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 1er janvier 2014	2 132 865	2 596 564	68 175	212 779	5 010 383	4 491	5 014 874
Augmentation de capital	78 608				78 608		78 608
Elimination des titres auto détenus					0		0
Emission d'actions de préférence					0		0
Composantes capitaux propres des instruments hybrides					0		0
Composantes capitaux propres dont le paiement est fondé sur des actions					0		0
Affectation du résultat 2013		212 779		-212 779	0		0
Distribution 2014 au titre du résultat 2013		-50 089			-50 089	-1 245	-51 334
Changement dans les participations dans les filiales sans perte de contrôle		-203			-203	187	-16
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	2 211 473	2 759 051	68 175	0	5 038 699	3 433	5 042 132
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			155 878		155 878	1	155 879
Résultat 2014				269 469	269 469	1 676	271 145
Sous-total	2 211 473	2 759 051	224 053	269 469	5 464 046	5 110	5 469 156
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires					0	627	627
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises MEE		-520			-520		-520
Changement de méthodes comptables					0		0
Autres variations		-429	-495		-924	-3	-927
Capitaux propres au 31 décembre 2014	2 211 473	2 758 102	223 558	269 469	5 462 602	5 734	5 468 336
Augmentation / réduction de capital	-14 291				-14 291		-14 291
Elimination des titres auto détenus					0		0
Emission d'actions de préférence					0		0
Composantes capitaux propres des instruments hybrides					0		0
Composantes capitaux propres dont le paiement est fondé sur des actions		-6 894			-6 894	-2 038	-8 932
Affectation du résultat 2014		269 469		-269 469	0		0
Distribution 2015 au titre du résultat 2014		-40 911			-40 911	-1 305	-42 216
Changement dans les participations dans les filiales sans perte de contrôle		0			0	-12	-12
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	2 197 182	2 979 766	223 558	0	5 400 506	2 379	5 402 885
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			70 429		70 429		70 429
Résultat 2015				296 315	296 315	158	296 473
Sous-total	2 197 182	2 979 766	293 987	296 315	5 767 250	2 537	5 769 787
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires		1 418			1 418		1 418
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises MEE		-1 122			-1 122		-1 122
Changement de méthodes comptables		6 654			6 654	3	6 657
Autres variations		-477			-477	3	-474
Capitaux propres au 31 décembre 2015	2 197 182	2 986 239	293 987	296 315	5 773 723	2 543	5 776 266

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE

En milliers d'euros

	31.12.2015	31.12.2014
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		
Résultat net	296 473	271 145
Impôt	146 573	147 109
Résultat avant impôt	443 046	418 254
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	95 844	94 065
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-2 215	681
Dotations nettes aux provisions	3 415 643	3 600 574
Quote-part de perte/(bénéfice) dans les sociétés mises en équivalence	-4 480	5 423
Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-19 607	20 333
(Produits)/charges des activités de financement	0	-
Autres mouvements	60 096	153 148
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net et des autres ajustements	3 545 281	3 515 054
Opérations interbancaires	1 889 192	2 620 361
Opérations avec la clientèle	203 173	1 776 608
Opérations sur autres actifs/passifs financiers	-3 839 852	11 018 891
Opérations sur autres actifs/passifs non financiers	-267 720	1 364 779
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence	535	4 461
Impôts versés	-154 915	66 638
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-2 169 587	5 319 320
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	1 818 740	1 386 012
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		
Actifs financiers et participations	-133 310	6 991
Immeubles de placement	-68 234	34 622
Immobilisations corporelles et incorporelles	-93 876	89 552
Autres	0	-
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-295 420	61 921
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		
Flux de trésorerie provenant/à destination des actionnaires	-33 165	134 952
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-648 507	15 000
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-681 672	119 952
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	841 648	1 327 981
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	1 818 740	1 386 012
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-295 420	61 921
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-681 672	119 952
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	1 272 473	2 600 454
Caisse, banques centrales (actif & passif) (Notes 1 et 17)	1 340 308	2 300 737
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (Notes 1 et 17)	-67 835	299 717
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 114 121	1 272 473
Caisse, banques centrales (actif & passif) (Notes 1 et 17)	2 112 531	1 340 308
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (Notes 1 et 17)	1 590	67 835
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	841 648	1 327 981

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.

La notion de trésorerie nette comprend le solde net des comptes de caisse, banques centrales ainsi que le solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du groupe, y compris ceux relatifs aux titres de créances négociables.

Les variations de trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les changements liés aux capitaux propres et les dettes subordonnées.

Annexe

Comptes consolidés 31 décembre 2015

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Crédit Mutuel Arkéa poursuit sur l'année 2015, sa dynamique de développement rentable. Le produit net bancaire progresse sensiblement et le coût du risque baisse, notamment sur le marché des entreprises.

Crédit Mutuel Arkéa affiche au 31 décembre 2015 un résultat net part du groupe de 296 millions d'euros, en progression de 10% par rapport au 31 décembre 2014.

En termes de structure de bilan, Crédit Mutuel Arkéa continue d'afficher des fondamentaux solides. Les ratios de solvabilité se situent aux meilleurs niveaux du marché.

La dynamique de développement du Groupe se traduit par l'entrée dans le périmètre de consolidation d'Arkéa Bourse Retail, société holding détenant près de 100% les sociétés Fortuneo et ProCapital, de Newport, société de co-investissement dans Nexity, détenue majoritairement par les managers du groupe Nexity, et de Leetchi, société spécialisée dans les cagnottes en ligne et les solutions de paiement électroniques.

NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes internationales, le groupe Crédit Mutuel Arkéa a établi ses documents de synthèse au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne et applicable à cette date. Ils sont présentés selon la recommandation 2013-04 de l'autorité des normes comptables (ANC).

Au 31 décembre 2015, le Groupe applique les nouvelles normes entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2015, lesquelles sont présentées dans le tableau suivant :

Normes IAS / IFRS	Sujet concerné	Date d'application : exercices ouverts à compter du	Conséquences de l'application
IFRIC 21	Prélèvements opérés par les autorités publiques auprès des entités actives sur un marché	01.01.2015	Arrêt de l'étalement de certaines taxes dans les comptes intermédiaires. La modification de l'année de reconnaissance de la C3S a également un impact non significatif sur les capitaux propres et le résultat
Améliorations annuelles 2011-2013	Dans le cadre de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS, l'IASB a publié une série d'amendements relatifs à des normes déjà existantes.	01.01.2015	Limitées

Par ailleurs, le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes et interprétations adoptées par l'Union européenne lorsque l'application en 2015 n'est qu'optionnelle.

Normes IAS / IFRS	Sujet concerné	Date d'application : exercices ouverts à compter du	Conséquences de l'application
Amendements à IAS 19 - Cotisations des membres du personnel	L'objectif des amendements est de clarifier et simplifier la comptabilisation des cotisations qui sont indépendantes du nombre d'années de service du membre du personnel	01.01.2016	Sans impact
Améliorations annuelles 2010-2012	Dans le cadre de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS, l'IASB a publié une série d'amendements relatifs à des normes déjà existantes.	01.01.2016	Limitées
Amendements à IFRS 11	Ces amendements apportent des précisions sur la comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune dont l'activité est une entreprise au sens de la norme IFRS 3. Ces acquisitions doivent être comptabilisées selon les principes comptables de la norme IFRS 3 et les autres normes IFRS qui ne sont pas en contradiction avec la norme IFRS 11. Des informations requises pour les regroupements d'entreprises doivent faire l'objet d'une mention dans l'annexe.	01.01.2016	Limitées
Amendements à IAS 16 et IAS 38	Ces amendements apportent "une clarification sur les modes d'amortissement acceptable". Les amendements à IAS 16 précisent que les méthodes d'amortissements basées sur les revenus sont inappropriées pour les immobilisations corporelles et incorporelles. Cependant, cette présomption sur les immobilisations incorporelles peut être revue dans certaines circonstances.	01.01.2016	Sans impact
Amendements à IAS 16 et IAS 41	Ces amendements portent sur les actifs biologiques producteurs qui entrent désormais dans le champ d'application de la norme IAS 16 au lieu de la norme IAS 41.	01.01.2016	Sans impact
Amendements à IAS 1 – Initiative concernant les informations à fournir	Les modifications visent à renforcer la demande aux entreprises de faire preuve de jugement professionnel pour déterminer les informations à fournir dans leurs états financiers, afin que les informations présentées soient pertinentes et efficaces	01.01.2016	Limitées
Améliorations annuelles 2012-2014	Dans le cadre de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS, l'IASB a publié une série d'amendements relatifs à des normes déjà existantes.	01.01.2016	Limitées
Amendements à IAS 27 – Utilisation de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels	L'objectif des amendements est de permettre aux entités d'utiliser la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser leurs participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées dans leurs états financiers individuels.	01.01.2016	Sans impact

Principales normes non adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2015

IFRS 9 Instruments financiers

Sous réserve de son adoption par l'Union Européenne, la norme IFRS 9 devrait être d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. A date, le groupe CM Arkéa n'a pas l'intention d'appliquer cette norme par anticipation.

Le montant du spread de crédit émetteur étant jugé non significatif, le groupe CM Arkéa n'envisage pas de comptabiliser, de manière anticipée, cet élément en capitaux propres.

Consciente de l'enjeu stratégique et opérationnel que la norme IFRS 9 représente, la Direction du CM Arkéa a identifié le projet IFRS 9 comme un projet majeur pour le Groupe et a fait le choix de débiter celui-ci au 1^{er} semestre 2015.

Après les travaux d'analyse d'impacts, induits par IFRS 9 et réalisés en 2015, le groupe CM Arkéa planifie, sur 2016 et 2017, l'évolution de ses systèmes d'information ainsi que la révision de tout ou partie de ses processus d'organisation et de collecte d'informations.

IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients

Sous réserve de son adoption par l'Union Européenne, la norme IFRS 15 devrait être d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. A date, le groupe CM Arkéa n'a pas l'intention d'appliquer cette norme par anticipation.

Cette norme définit les principes de la comptabilisation du chiffre d'affaires relatif aux contrats conclus avec des clients à l'exception des contrats qui relèvent des normes spécifiques notamment contrat de locations, les contrats d'assurance et les instruments financiers.

Le Groupe est en cours d'étude des principaux impacts de cette nouvelle norme.

Les normes adoptées par l'Union européenne sont consultables sur le site internet de la Commission européenne :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/las/index_fr.htm

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Utilisation de jugements et d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers du Groupe exige la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations comportant des risques et incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables nécessitant la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif évalués à la juste valeur,
- dépréciation durable d'actifs financiers classés dans la catégorie « disponible à la vente »,
- dépréciations des prêts et créances,
- tests de dépréciation des actifs incorporels,
- impôts différés actifs,
- provisions.

Les modalités de recours éventuel à des jugements ou estimations sont précisées dans les principes comptables et méthodes d'évaluation décrits ci-dessous.

Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Les actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat se répartissent entre ceux détenus à des fins de transaction et ceux qui relèvent de cette catégorie en application de l'option ouverte par la norme IAS 39. Celle-ci permet, lors de la comptabilisation initiale, de désigner un instrument financier en juste valeur par résultat dans les cas suivants :

- instruments hybrides comprenant un ou plusieurs dérivés incorporés,
- groupe d'actifs ou de passifs évalués et gérés en juste valeur,
- élimination ou réduction significative d'une incohérence de traitement comptable.

A ce titre, le groupe Crédit Mutuel Arkéa utilise cette option pour comptabiliser à la juste valeur par résultat les instruments financiers suivants :

- les placements affectés en représentation des contrats en unités de compte des activités d'assurance-vie afin d'éliminer l'incohérence de traitement comptable avec les passifs d'assurance y afférents,
- les parts des OPCVM dont la société de gestion est dans le Groupe,
- certains produits structurés ou restructurés (CDO, obligations convertibles),
- les émissions de passifs originées et structurées pour le compte de la clientèle dont les risques et l'éventuelle couverture sont gérés dans un même ensemble.

Les instruments financiers dérivés sont considérés par défaut comme des instruments de transaction, sauf à pouvoir être qualifiés comptablement de couverture.

Les instruments dérivés font l'objet de conventions cadre de compensation permettant en cas de défaut de la contrepartie de compenser les positions gagnantes et perdantes. Le Groupe négocie des accords-cadres de compensation de type ISDA à chaque transaction de dérivés.

Cependant, ces dérivés ne font pas l'objet d'une compensation comptable au bilan.

A travers ces contrats de collatéralisation, le Groupe reçoit ou verse en garantie uniquement du cash.

La norme IFRS 13 prévoit la prise en compte du risque de crédit propre dans la valorisation des passifs financiers dérivés (Debt Value Adjustment – DVA). Par ailleurs, l'évolution des techniques de valorisation, qui intègre notamment les précisions apportées par cette norme, a amené le Groupe à ajuster les modalités d'évaluation du risque de contrepartie dans la juste valeur des actifs financiers dérivés (Credit Value Adjustment – CVA).

Le Groupe calcule la CVA et la DVA sur des instruments financiers dérivés pour chaque contrepartie avec laquelle il est exposé.

Le calcul du CVA résulte du produit entre l'exposition attendue positive du groupe vis-à-vis de la contrepartie, estimée selon la méthode dite des « swaptions », multipliée par la probabilité de défaut (PD) de la contrepartie et par le taux des pertes en cas de défaut (LGD). Le calcul du DVA résulte du produit entre l'exposition attendue négative du Groupe vis-à-vis de la contrepartie, estimée selon la méthode dite des « swaptions », multipliée par la probabilité de défaut (PD) du Groupe et par le taux des pertes en cas de défaut (LGD).

La méthodologie de calcul s'appuie sur les données de marché, notamment sur les courbes CDS pour l'estimation des PD.

Le FVA (« Funding Valuation Adjustment ») a pour objet de matérialiser le coût de financement des positions sur instruments dérivés qui ne font pas l'objet d'échange de collatéral. Le calcul du FVA résulte du produit entre l'exposition attendue du Groupe vis-à-vis de la contrepartie, multipliée par une estimation du coût de financement sur les marchés.

Le montant comptabilisé au bilan au titre des ajustements de valeur au 31 décembre 2015 est de -19,3 M€.

Les actifs financiers représentatifs des contrats d'assurance libellés en unités de compte comprennent des obligations émises par des entités du Groupe qui ne sont pas éliminées en consolidation afin de maintenir l'adossement des provisions techniques d'assurance UC à la juste valeur à des actifs identifiés et eux-mêmes comptabilisés à la juste valeur. Les titres à revenu fixe non éliminés s'élèvent à 405 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 422 millions au 31 décembre 2014. Leur élimination aurait eu un impact résultat net d'impôt de +10,5 millions d'euros au 31 décembre 2015.

Les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, hors frais d'acquisition et coupons courus inclus. En date d'arrêté, ils sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées dans le compte de résultat de la période dans la rubrique « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les dividendes des titres à revenus variables et les plus ou moins-values réalisées sur des titres de cette catégorie sont également enregistrés dans la rubrique « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat » du compte de résultat.

Les revenus courus ou acquis des titres à revenu fixe de cette catégorie sont comptabilisés en résultat, dans la rubrique intitulée « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ». Aucune dépréciation n'est enregistrée sur les actifs à la juste valeur par résultat, le risque de contrepartie étant intégré dans la valeur de marché.

Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un instrument hybride qui, séparé de son contrat hôte, répond à la définition d'un dérivé. Il a notamment pour effet de faire varier certains flux de trésorerie de manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

Ce dérivé est détaché du contrat hôte qui l'abrite pour être comptabilisé séparément en tant qu'instrument dérivé en juste valeur par résultat lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- l'instrument hybride abritant ce dérivé incorporé n'est pas évalué en juste valeur par résultat,
- les caractéristiques économiques du dérivé et ses risques associés ne sont pas considérés comme étroitement liés à ceux du contrat hôte,

- l'évaluation distincte du dérivé incorporé à séparer est suffisamment fiable pour fournir une information pertinente.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Instruments financiers dérivés de couverture – actif et passif

Pour qualifier un instrument financier de dérivé de couverture, le Groupe établit une documentation formalisée de l'opération de couverture dès la mise en place : stratégie de couverture, désignation de l'instrument ou de la portion d'instrument couvert, nature du risque couvert, désignation de l'instrument de couverture, modalités d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. Conformément à cette documentation, le Groupe évalue, lors de sa mise en place et au moins semestriellement, l'efficacité de la relation de couverture. Une relation de couverture est considérée comme efficace :

- si le rapport entre la variation de valeur des dérivés de couverture et la variation de valeur des instruments couverts pour le risque couvert est compris entre 80 % et 125 %,
- et si les variations de valeur des dérivés de couverture attendues sur la durée de vie résiduelle de ces dérivés compensent celles attendues sur les instruments couverts pour le risque couvert.

En fonction de la nature du risque couvert, le Groupe désigne l'instrument financier dérivé comme un instrument de couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie.

Couverture de juste valeur :

La couverture de juste valeur a pour objet de réduire le risque de variation de juste valeur d'une opération financière. Elle est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux des actifs et passifs à taux fixe.

Dans le cas d'opérations de couverture de juste valeur, la variation de juste valeur du dérivé est inscrite en résultat dans le poste « gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat », symétriquement à la réévaluation de l'opération couverte. Seule apparaît en résultat l'éventuelle inefficacité de la couverture.

Les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre d'opérations de macro-couverture ont pour objet de couvrir de façon globale tout ou partie du risque structurel de taux issu principalement des activités de la banque de détail. Pour le traitement comptable de ces opérations, le Groupe applique les dispositions prévues par la norme IAS 39 adoptée par l'Union européenne (dite IAS 39 « carve-out »).

Le traitement comptable des instruments financiers dérivés qualifiés comptablement de macro-couverture de juste valeur est identique à celui des dérivés de couverture de juste valeur. La variation de juste valeur des portefeuilles couverts est enregistrée sur une ligne spécifique du bilan, intitulée « écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux », par la contrepartie du compte de résultat. L'efficacité des couvertures est contrôlée de manière prospective en s'assurant que les dérivés, lors de leur mise en place, réduisent le risque de taux du portefeuille couvert. De manière rétrospective, les couvertures doivent être déqualifiées lorsque les sous-jacents qui leur sont associés deviennent insuffisants.

Couverture de flux de trésorerie :

La couverture de flux de trésorerie a pour objet de réduire le risque lié à la variation des flux de trésorerie futurs des instruments financiers. Elle est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux des actifs et passifs à taux révisable.

Dans le cas d'opérations de couverture de flux de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur du dérivé est inscrite dans une ligne spécifique des capitaux propres « gains et pertes latents comptabilisés

directement en capitaux propres», tandis que la partie inefficace est constatée dans le compte de résultat dans le poste « gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Tant que la couverture est efficace, les montants inscrits en capitaux propres sont transférés en résultat, en « produits et charges d'intérêts » au même rythme que les flux de l'instrument couvert affectent le résultat. En cas d'interruption de la relation de couverture ou si elle devient inefficace, la comptabilité de couverture cesse. Les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont transférés dans le compte de résultat en « produits et charges d'intérêts » au moment où la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas.

La couverture d'investissements nets en devises n'est pas utilisée par le Groupe.

Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des actifs financiers disponibles à la vente (AFS) est définie par la norme IAS 39 comme une catégorie résiduelle contenant les titres à revenu fixe et à revenu variable qui ne relèvent ni des actifs financiers à la juste valeur par résultat, ni des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, ni des prêts.

Les titres disponibles à la vente sont initialement comptabilisés pour leur juste valeur, à savoir leur prix d'acquisition, frais d'acquisition - s'ils sont significatifs - et coupons courus inclus. En date d'arrêté, ces titres sont évalués à leur juste valeur, la contrepartie des variations de valeur étant enregistrée sur une rubrique spécifique des capitaux propres « gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres ».

Ces gains ou pertes latents comptabilisés en capitaux propres ne sont constatés en compte de résultat qu'en cas de cession ou de dépréciation durable.

Les revenus courus ou acquis des titres à revenu fixe sont comptabilisés en résultat, dans la rubrique intitulée « intérêts et produits assimilés » selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs à l'encours net d'origine. Les dividendes reçus des titres à revenu variable sont enregistrés en compte de résultat dans la rubrique « gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ».

Dépréciation des titres

Une dépréciation est constatée en cas de signes objectifs de dépréciation des titres. Elle est matérialisée par une baisse durable ou significative de la valeur du titre pour les titres de capitaux propres, ou par l'apparition d'une dégradation significative du risque de crédit matérialisée par un risque de non-recouvrement pour les titres de dettes.

Pour les titres de capitaux propres, le Groupe utilise un critère de nature quantitative pour identifier les baisses significatives ou durables : une dévalorisation du titre d'au moins 50 % par rapport à son coût d'acquisition ou sur une période de plus de 24 mois consécutifs entraîne une dépréciation. L'analyse est effectuée ligne à ligne. L'exercice du jugement intervient également pour les titres ne remplissant pas les critères ci-dessus mais pour lesquels la Direction estime que la recouvrabilité du montant investi ne peut raisonnablement être attendue dans un avenir proche. La perte est constatée en résultat dans la rubrique « gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». Toute baisse ultérieure de la valeur entraîne une augmentation de la dépréciation en contrepartie du résultat. En cas de hausse de la valeur, la provision ne peut être reprise par le compte de résultat.

Pour les titres de dettes, la dépréciation est enregistrée au sein de la rubrique « coût du risque » et peut être reprise en compte de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance comprennent essentiellement des titres à revenu fixe ou déterminable, à échéance fixe, que le Groupe a l'intention et les moyens de détenir jusqu'à leur échéance. Ils sont initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais d'acquisition - s'ils sont significatifs - et coupons courus inclus. En date d'arrêté, ils sont valorisés selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif et peuvent faire l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation.

Prêts et créances sur établissements de crédit et sur la clientèle

Les « prêts et créances » sont des actifs financiers à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Tous les prêts et créances du groupe Crédit Mutuel Arkéa sur les établissements de crédit et sur la clientèle qui ne sont pas destinés à la vente dès leur octroi, sont comptabilisés dans la catégorie « prêts et créances ».

Ils sont comptabilisés initialement à leur valeur de marché, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération et les commissions analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt. En date d'arrêté, les prêts et créances sont évalués au coût amorti. Les intérêts, les coûts de transaction et les commissions inclus dans la valeur initiale des crédits sont étalés sur la durée de vie du crédit. Ils contribuent ainsi à la formation du résultat sur la durée de vie du prêt.

Les commissions perçues sur des engagements de financement dont la probabilité qu'ils donnent lieu au tirage d'un prêt est faible, ou dont les utilisations sont aléatoires dans le temps et dans leur montant, sont étalées linéairement sur la durée de l'engagement.

Les commissions perçues dans le cadre de renégociations commerciales de prêts sont étalées. La renégociation du prêt entraîne la décomptabilisation ou la modification de l'ancien prêt. Selon ce principe, les commissions restant à étaler sur les anciens prêts sont comptabilisées immédiatement en résultat.

La restructuration d'un prêt suite aux difficultés financières du débiteur entraîne novation du contrat. Suite à la définition de cette notion par l'Autorité Bancaire Européenne (ABE) dans son projet de texte, publié fin octobre 2013, le Groupe a mis en place une identification des crédits restructurés (Forbearance) sur les créances du 31/12/2013. Les impacts comptables de la restructuration des prêts ont été intégrés dans les comptes depuis 2014.

Dépréciation sur prêts et créances

Créances dépréciées sur base individuelle

Des dépréciations, comptabilisées en coût du risque, sont constituées sur les créances de toutes natures, même assorties de garanties, dès lors qu'il existe un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes :

- lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour les créances sur des acquéreurs de logement et sur des preneurs de crédit-bail immobilier, neuf mois pour les créances sur des collectivités locales, compte tenu des caractéristiques particulières de ces crédits) ;

- lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré ;
- s'il existe des procédures contentieuses concernant la contrepartie, notamment les procédures de surendettement, de redressement judiciaire, de règlement judiciaire, de liquidation judiciaire, de faillite personnelle, de liquidation de bien, ainsi que les assignations devant un tribunal international.

Le classement d'un encours en encours déprécié pour une contrepartie donnée entraîne par contagion un classement identique de la totalité des encours et des engagements relatifs à cette contrepartie et cela indépendamment de l'existence de garantie ou de caution. La contagion s'étend à l'ensemble des tiers d'un même foyer (excepté les mineurs) ainsi qu'à toutes les contreparties appartenant au même groupe de risque.

Les dépréciations sont déterminées par différence entre le coût amorti et la somme actualisée des flux futurs estimés. L'actualisation est effectuée au taux effectif d'origine des encours correspondants pour les prêts à taux fixe, ou au dernier taux effectif déterminé selon les termes contractuels pour les prêts à taux variable. En pratique, les flux prévisionnels ne sont actualisés que si l'incidence de l'actualisation est significative au regard de leurs montants prudemment estimés. En conséquence, seules les provisions sur créances contentieuses ont fait l'objet d'une actualisation. Au compte de résultat, les mouvements de dépréciation sont enregistrés dans la rubrique « coût du risque », sauf en ce qui concerne les reprises relatives aux effets de la désactualisation, qui sont portées en « intérêts et produits assimilés ».

Créances dépréciées sur base collective

Les créances non dépréciées sur base individuelle sont regroupées selon leur niveau de risque de crédit pour former des ensembles homogènes. La méthodologie de calcul de la dépréciation collective repose en grande partie sur le référentiel de mesure des risques mis en place dans le cadre de la réforme Bâle II.

Elle conduit à déprécier les classes de risques correspondant aux probabilités de défaut les plus élevées. Elle tient compte du recalibrage des algorithmes demandé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) dans le cadre de l'homologation Bâle II.

Par ailleurs, le groupe Crédit Mutuel Arkéa peut être amené à constater une provision collective complémentaire pour couvrir le risque de crédit d'un secteur économique ou d'une zone géographique donné(e) et qui ne serait pas couvert par une dépréciation individuelle.

Opérations de location financement avec la clientèle

Les opérations de location sont qualifiées d'opérations de location financement lorsqu'elles ont pour effet de transférer au locataire la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété du bien loué. A défaut, elles sont qualifiées de location simple.

Les opérations de location financement sont enregistrées au bilan pour un montant correspondant à la valeur actualisée au taux d'intérêt implicite du contrat des paiements minimaux à recevoir du locataire augmentés de toute valeur résiduelle non garantie. Les intérêts compris dans les loyers sont enregistrés au compte de résultat dans la rubrique « intérêts et produits assimilés ».

Immobilisations corporelles et incorporelles, d'exploitation et de placement

Conformément aux normes IAS 16, IAS 38 et IAS 40, une immobilisation d'exploitation ou de placement est comptabilisée en tant qu'actif si :

- il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise et
- le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Conformément à la norme IAS 40, les biens immobiliers du Groupe sont classés en « Immeubles de placement » s'ils sont détenus avant tout pour en retirer des loyers ou valoriser le capital. Les biens immobiliers détenus principalement pour être occupés par le Groupe à des fins administratives ou commerciales sont classés en « Immobilisations corporelles ».

Les immeubles de placement et les immobilisations corporelles sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition, augmenté des frais directement attribuables (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'acte).

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

La juste valeur des immeubles de placement fait l'objet d'une valorisation à dire d'expert.

La méthode appliquée en matière de comptabilisation des logiciels créés en interne est la suivante :

- toutes les dépenses de logiciels ne répondant pas aux conditions d'activation (et notamment les dépenses d'étude préalable et d'analyse fonctionnelle) sont comptabilisées en charges ;
- toutes les dépenses de logiciels survenues après le début du processus de production (analyse détaillée, développement, recettes, documentation) sont immobilisées.

Lorsqu'un ou plusieurs composants d'une immobilisation ont une utilisation différente ou procurent des avantages économiques selon un rythme différent de celui de l'immobilisation prise dans son ensemble, ces composants sont amortis sur leur propre durée d'utilité. Le Groupe applique l'approche par composant pour ses immeubles d'exploitation et de placement. Il a retenu les composants et durées d'amortissement suivants :

Composant	Durées d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Gros œuvre	Immeubles de direction et de placement : 50 ans
	Agences : 25 ans
Clos et couverts	25 ans
Lots techniques	20 ans
Agencements	3 à 10 ans

Concernant les autres catégories d'immobilisations, les durées d'amortissement retenues ont été déterminées en fonction des durées d'utilité des biens considérés :

	Durées d'amortissement
Mobilier	10 ans
Matériel électronique	3 à 5 ans
Logiciels créés ou acquis	2 à 5 ans
Portefeuille de contrats clientèle acquis	6 à 13 ans

Dans les cas où les logiciels sont exploités dans le cadre d'un contrat commercial, la durée d'amortissement peut dépasser 5 ans ; elle est définie en fonction de la durée du contrat.

Le mode d'amortissement pratiqué est linéaire. Pour les immobilisations corporelles et incorporelles, les dotations aux amortissements sont portées au compte de résultat dans la rubrique « dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles » ; pour les immeubles de placement, elles figurent en « charges des autres activités ».

Les immobilisations à durée indéfinie ne font pas l'objet d'amortissement mais de tests de dépréciation au moins annuels.

En ce qui concerne les écarts d'acquisition, dans le cas où la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie concernée est inférieure à sa valeur comptable, il est procédé à une dépréciation irréversible de l'écart d'acquisition. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est calculée selon la méthode de valorisation la plus appropriée appliquée à l'échelle de l'unité génératrice de trésorerie (UGT).

Les travaux de valorisation sont essentiellement basés sur la méthode de la rentabilité future escomptée (discounted cash flow method – DCF). Celle-ci repose sur des hypothèses relatives aux projections de flux de revenus et de charges sur le fondement de plans à moyen terme, extrapolés à l'infini sur la base de taux de croissance escomptés.

Les flux utilisés sont déterminés sur la base des plans d'affaires de chaque UGT réalisés sur un horizon explicite compris entre 3 et 5 ans. Les taux d'actualisation utilisés correspondent au coût du capital calculé selon la méthode du Capital Asset Pricing Model. Cette méthode se base sur un taux d'intérêt sans risque auquel s'ajoute une prime de risque qui dépend de l'activité sous-jacente de l'unité génératrice de trésorerie concernée. Les taux d'actualisation utilisés en 2015 sont compris entre 7,34% et 9,60% et les taux de croissance à l'infini entre 2% et 2,50 %.

En complément, des tests de sensibilité sont réalisés afin de mesurer l'impact sur la valeur recouvrable de la variation de certaines hypothèses comme le taux d'actualisation ou le taux de croissance à l'infini. Ces mesures ont conduit aux résultats suivants :

- une hausse de 25 points de base du taux d'actualisation entraînerait une diminution globale des valeurs recouvrables de -3,60% sans entraîner aucune dépréciation d'unité génératrice de trésorerie ;
- une baisse de 25 points de base du taux de croissance à l'infini entraînerait une diminution globale des valeurs recouvrables de -2,60% sans entraîner aucune dépréciation d'unité génératrice de trésorerie.

Les plus ou moins-values de cession d'immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « gains ou pertes sur autres actifs », tandis que celles réalisées sur des immeubles de placement sont classées en « produits ou charges des autres activités ».

Actifs non courants destinés à être cédés

Un actif non courant (ou groupe d'actifs) satisfait aux critères de définition des actifs destinés à être cédés, s'il est disponible en vue d'être vendu et si sa vente est hautement probable et interviendra dans les douze mois.

Les actifs et passifs liés sont présentés sur deux lignes distinctes du bilan, dans les rubriques « actifs non courants destinés à être cédés » et « dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ». Ils sont comptabilisés au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession et ne sont plus amortis.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée sur ce type d'actifs et de passifs, une dépréciation est enregistrée en résultat.

Des activités sont considérées comme abandonnées, lorsqu'il s'agit d'activités destinées à être cédées, d'activités arrêtées, et de filiales qui ont été acquises uniquement dans la perspective d'être vendues. Elles sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat, dans la rubrique « gains et pertes nets d'impôts sur activités abandonnées ».

Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

A l'initiation, les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont comptabilisées à la juste valeur, qui est en règle générale le montant net encaissé à l'origine, diminué des coûts de transaction directement imputables à l'opération quand ils sont significatifs. En date d'arrêté, ces dettes sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits d'épargne réglementée sont par nature à taux de marché. Les plans épargne-logement et comptes épargne-logement font l'objet, si nécessaire, d'une provision.

Les intérêts courus ou échus des dettes envers les établissements de crédit et la clientèle alimentent le compte de résultat dans la rubrique intitulée « intérêts et charges assimilées ».

Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sont ventilées par support (bons de caisse, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables, emprunts obligataires et assimilés), à l'exclusion des titres subordonnés classés parmi les dettes subordonnées.

Elles sont comptabilisées initialement à la juste valeur, c'est-à-dire à leur prix d'émission, diminué des coûts de transaction directement imputables à l'opération quand ils sont significatifs. En date d'arrêté, ces dettes sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts courus ou échus des dettes représentées par un titre alimentent le compte de résultat dans la rubrique intitulée « intérêts et charges assimilées ».

Provisions

Les obligations du Groupe pour lesquelles il est probable qu'une sortie de ressource sera nécessaire pour les régler, dont le montant ou l'échéance sont incertains mais dont l'estimation peut être déterminée de manière fiable font l'objet de provisions. Ces provisions couvrent notamment les engagements sociaux, les risques liés à l'épargne-logement, les litiges et les engagements de signature.

Provisions pour engagements sociaux

Les régimes de retraite peuvent être des régimes à cotisations définies ou des régimes à prestations définies. Les régimes à cotisations définies ne comportent aucun engagement du Groupe sur le niveau de prestation fournie. Les cotisations versées constituent une charge de l'exercice, enregistrée dans la rubrique « frais de personnel ». Les régimes à prestations définies désignent des régimes pour lesquels le Groupe s'est engagé à assurer un montant ou un niveau de prestation. Cet engagement constitue un risque à moyen ou long terme. Les engagements en matière de retraite qui ne relèvent pas des régimes à cotisations définies sont intégralement provisionnés dans la rubrique du bilan « provisions ». Les indemnités de fin de carrière, les régimes de retraite surcomplémentaire, les comptes épargne-temps et les médailles du travail sont enregistrés à ce poste.

La provision pour engagements de retraite est évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées et tient compte d'hypothèses démographiques, de taux de rotation des effectifs, d'augmentation des salaires, de taux d'actualisation et d'inflation. En particulier, les calculs réalisés en décembre 2015 intègrent un taux d'actualisation de 2,19 %, déterminé en référence à l'indice iBoxx Corporate AA 10+ eurozone basé sur des obligations privées. Les calculs intègrent également un taux de rotation des effectifs compris entre 0,73 % et 5,70 % et un taux de revalorisation des salaires nets d'inflation compris entre 1,52 % et 2,50 % (1). Les engagements sont évalués sur la base des tables de mortalité TH00-02 et TF00-02 pour la phase de constitution de l'engagement et des tables de mortalité TGH05 et TGF05 pour la phase de restitution des rentes.

Les différences générées par des changements d'hypothèses et par des différences entre les hypothèses antérieures et les réalisations constituent des écarts actuariels.

Pour la catégorie des autres avantages à long terme, les écarts sont constatés immédiatement dans le compte de résultat de l'exercice.

Concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les écarts actuariels sont constatés en « gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ».

Provision épargne-logement

La provision épargne-logement est destinée à couvrir les risques liés à :

- l'engagement d'octroyer des prêts à l'habitat aux souscripteurs des comptes et plans épargne-logement à un taux réglementé potentiellement inférieur aux conditions de marché du moment,
- l'obligation de rémunérer pour une durée indéterminée l'épargne collectée en plans épargne-logement à un taux d'intérêt fixé à l'ouverture du contrat (taux pouvant s'avérer supérieur aux futures conditions de marché).

Cette provision est calculée par génération de plans épargne-logement (les PEL de même taux à l'ouverture constituant une génération) d'une part, et pour l'ensemble des comptes épargne-logement (qui constitue une seule et même génération) d'autre part, sans compensation entre les engagements relatifs à des générations différentes. Les engagements sont établis à partir d'un modèle prenant en compte notamment :

- les observations historiques des comportements des souscripteurs,
- la courbe des taux et une modélisation stochastique de ses évolutions.

Les dotations et reprises de provision sont comptabilisées en résultat dans les rubriques intitulées « intérêts et produits assimilés » et « intérêts et charges assimilées ».

Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées sont des dettes matérialisées ou non par des titres, à terme ou à durée indéterminée, qui se distinguent des créances ou des obligations émises en raison du remboursement qui n'interviendra, en cas de liquidation du débiteur, qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés. Elles sont valorisées selon la méthode du coût amorti. Les intérêts courus ou échus des dettes subordonnées alimentent le compte de résultat dans la rubrique intitulée « Intérêts et charges assimilées ».

Capitaux propres

Distinction Dettes - Capitaux propres

Un instrument de dette ou un passif financier se définit comme une obligation contractuelle de remettre des liquidités ou un autre actif financier, ou d'échanger des instruments dans des conditions potentiellement défavorables.

Un instrument de capitaux propres se définit comme un contrat mettant en évidence un intérêt résiduel dans une entreprise après déduction de toutes ses dettes (actif net).

Parts sociales

En application de ces définitions, les parts sociales émises par les Caisses de Crédit Mutuel sont considérées comme des capitaux propres au sens de l'IAS 32 et de l'interprétation IFRIC 2, et traitées comme telles dans les comptes consolidés du Groupe.

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des actifs et des passifs est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants de marché à la date d'évaluation. A l'initiation, la juste valeur est normalement le prix de transaction.

Les actifs et passifs financiers à la juste valeur sont évalués et comptabilisés à la juste valeur, à la date de première comptabilisation, comme en date d'évaluation ultérieure. Sont concernés :

- les actifs et passifs à la juste valeur par le résultat ;
- les actifs disponibles à la vente ;

- les instruments dérivés de couverture.

Les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Ils sont ensuite comptabilisés selon la méthode du coût amorti et font l'objet de valorisations communiquées en annexe. Figurent parmi ceux-ci :

- les prêts et créances sur établissements de crédit et à la clientèle ;
- les actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- les dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle ;
- les dettes représentées par un titre et les dettes subordonnées.

Par ailleurs, les actifs et les passifs sont répartis en trois niveaux de hiérarchie correspondant au degré d'observabilité des données d'entrée utilisées dans les techniques d'évaluation pour déterminer leur juste valeur.

Niveau 1 : Actifs et passifs dont la juste valeur est déterminée à partir de cours (non ajustés) auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.

Un marché actif est un marché pour l'actif ou le passif en question sur lequel des transactions ont lieu selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue une information sur le prix.

Cette catégorie regroupe notamment les actions, obligations et parts d'OPCVM cotées sur un marché actif.

Niveau 2 : Actifs et passifs dont la juste valeur est déterminée à partir de données autres que les cours ou prix cotés, qui sont observables soit directement, soit indirectement.

En l'absence de cotation, la valeur de marché des instruments financiers est déterminée par l'application de techniques de valorisation utilisant des données de marché « observables ». Les modèles d'évaluation sont basés sur des techniques de valorisation couramment utilisées par les intervenants sur le marché telles que l'actualisation des flux futurs ou le modèle Black & Scholes.

Cette catégorie comprend notamment les instruments financiers suivants :

- les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif ou non cotées ;
- les instruments dérivés négociés de gré à gré tels que les swaps et produits optionnels ;
- les produits structurés.

La juste valeur des prêts et créances, des dettes envers les établissements de crédit, des dettes représentées par un titre et des dettes subordonnées relève également de ce niveau.

Les prêts et créances ainsi que les dettes envers les établissements de crédit sont valorisés selon 2 méthodes :

- la juste valeur des éléments à taux fixe tels que les prêts à taux fixe et les dépôts est déterminée comme l'actualisation des flux futurs attendus ;
- la juste valeur des éléments à taux variable (crédits à taux révisable) d'une durée supérieure à 1 an est établie sur le modèle Black & Scholes.

La valeur de marché des prêts, emprunts, dettes représentées par un titre et dettes subordonnées classiques à taux fixe est donnée par l'actualisation des flux futurs et l'utilisation de courbes de taux dédiées spreadées.

La valeur de marché des prêts, emprunts, dettes représentées par un titre et dettes subordonnées classiques à taux variable est donnée par l'actualisation des flux futurs avec calcul d'un taux forward et l'utilisation de courbes de taux dédiées spreadées.

Le coût de signature du Groupe est pris en compte dans la courbe des taux retenue pour la valorisation des dettes représentées par un titre et dettes subordonnées.

Pour les créances et dettes à court terme (durée inférieure à 1 an), on estime que leur juste valeur est équivalente à leur valeur nominale.

Niveau 3 : Actifs ou passifs dont la juste valeur est déterminée à partir de données sur l'actif ou le passif non fondées sur des données observables.

Les méthodes de valorisation utilisant des données de marché non observables sont utilisées dans les cas suivants :

- les prêts et créances ainsi que les dettes envers la clientèle ;
- les titres de participation non cotés sur un marché actif ;
- les FCPR ;
- certains financements spécialisés ;
- les titres détenus par les sociétés de capital-développement.

Ainsi, à titre d'exemple, les titres de participation non cotés sur un marché actif font l'objet d'une évaluation interne :

- les méthodes employées sont principalement l'actif net réévalué ou l'actif net comptable, l'analyse étant effectuée entité par entité.

De même, les méthodes d'évaluation retenues par les sociétés de capital développement sont généralement :

- le prix de la transaction pour les acquisitions récentes ;
- la méthode des multiples historiques pour les sociétés à maturité ;
- l'actif net corrigé pour les sociétés de portefeuille (Holdings) et entités d'investissement (Fonds).

Compte tenu de la diversité des instruments valorisés et des raisons de leur inclusion dans cette catégorie, le calcul de la sensibilité de la juste valeur à la variation des paramètres fournirait une information peu pertinente.

La valorisation issue des modèles est ajustée afin de tenir compte du risque de liquidité : à partir des valorisations produites sur la base d'un cours médian de marché, un ajustement de cours permet de valoriser la position nette de chaque instrument financier au cours acheteur pour les positions vendeuses ou au cours vendeur pour les positions acheteuses.

Le day-one profit, c'est-à-dire l'écart entre le prix de transaction et la valorisation de l'instrument au moyen de techniques de valorisation, est considéré comme nul : le prix des transactions réalisées par le Groupe pour son compte propre correspond à leur juste valeur. Les opérations réalisées pour le compte de la clientèle donnent lieu à une prime comptabilisée en compte de résultat à la mise en place.

Principes comptables pour l'activité assurance

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par l'émission des contrats d'assurance, sont établis conformément à la norme IFRS 4. Elle s'applique également aux contrats de réassurance souscrits et aux contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du Groupe.

Les hypothèses utilisées pour évaluer les actifs au titre des contrats d'assurance et les passifs d'assurance n'ont pas évolué entre les deux exercices.

Actifs

Les actifs financiers, immeubles de placement et immobilisations suivent les méthodes de comptabilisation décrites par ailleurs.

Les actifs financiers représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte sont présentés en « actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

Passifs

Les passifs d'assurance, représentatifs des engagements à l'égard des souscripteurs et bénéficiaires, figurent dans le poste « provisions techniques des contrats d'assurance ». Ils restent valorisés, comptabilisés et consolidés comme en normes françaises.

Les provisions techniques des contrats d'assurance-vie sont constituées principalement de provisions mathématiques, correspondant à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et par les assurés. Les risques couverts sont principalement le décès, l'invalidité et l'incapacité de travail (pour l'assurance emprunteur).

Les provisions d'assurance-vie sont estimées prudemment sur la base des taux techniques définis aux contrats.

Les provisions techniques des contrats en unités de compte sont évaluées, à la date de clôture, sur la base de la valeur de réalisation des actifs servant de supports à ces contrats.

Les provisions des contrats d'assurance-non vie correspondent aux primes non acquises (portion des primes émises relative aux exercices ultérieurs), aux provisions pour risques croissants (différence entre la valeur actuelle des engagements respectivement pris par l'assureur et l'assuré) et aux sinistres à payer.

Les provisions techniques sont déterminées brutes de réassurance, la part des réassureurs figurant à l'actif.

Les contrats d'assurance et les contrats financiers avec clause de participation aux bénéfices discrétionnaire font l'objet d'une « comptabilité reflet ». La provision pour participation aux bénéfices différée en résultant représente la quote-part des plus et moins-values des actifs revenant aux assurés. Cette provision est présentée au passif ou à l'actif. A l'actif, elle figure dans un poste distinct.

A la date de clôture, un test de suffisance du passif comptabilisé sur ces contrats (nets des autres éléments d'actifs ou de passifs liés, tels que les frais d'acquisition reportés et les valeurs de portefeuille acquises) est réalisé : il est vérifié que le passif comptabilisé est suffisant pour couvrir les flux de trésorerie futurs estimés à cette date. L'insuffisance éventuelle des provisions techniques est constatée en résultat de la période (et serait reprise ultérieurement le cas échéant).

Compte de résultat

Les produits et charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par le Groupe sont présentés dans les postes « produits des autres activités » et « charges des autres activités ».

Les produits et charges relevant des activités pour compte propre des entités d'assurance sont comptabilisés dans les rubriques qui leur sont relatives.

PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Entité consolidante

Le périmètre de consolidation inclut toutes les entités significatives sur lesquelles l'entité consolidante exerce un contrôle ou une influence sur la gestion.

L'entité consolidante du groupe Crédit Mutuel Arkéa correspond à l'établissement de crédit Crédit Mutuel Arkéa tel que défini dans l'agrément collectif délivré par l'ACPR. Cet établissement de crédit comprend :

- Les Fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et du Crédit Mutuel Massif Central,
- Les Caisses de Crédit Mutuel adhérentes à ces Fédérations,
- Crédit Mutuel Arkéa.

Sont retenues dans le périmètre de consolidation les entités sur lesquelles le Groupe détient un contrôle exclusif ou conjoint ou exerce une influence notable et dont les états financiers présentent un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés du Groupe, notamment au regard du total bilan et de la contribution au résultat net.

Les participations détenues par des sociétés de capital-investissement et sur lesquelles est exercé un contrôle conjoint ou une influence notable sont exclues du périmètre de consolidation. Ces participations sont comptabilisées à la juste valeur par résultat.

Entités contrôlées

Le contrôle existe lorsque le Groupe (i) détient le pouvoir sur une entité, (ii) est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et (iii) a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

L'intégration d'une filiale dans les comptes consolidés du Groupe intervient à la date à laquelle le Groupe prend le contrôle et cesse le jour où le Groupe perd le contrôle de cette entité.

Les entreprises sous contrôle exclusif sont intégrées globalement. L'intégration globale consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale. La part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat apparaît distinctement au passif du bilan et au compte de résultat consolidé.

Participations dans les entreprises associées et des co-entreprises

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable se caractérise par le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financière et opérationnelle de l'entité, sans toutefois contrôler ou contrôler conjointement ces politiques.

L'influence notable est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité. En cas de détention de plus de 20% des droits de vote, l'absence d'influence notable pourra être démontrée à travers la non représentation au sein des organes de direction ou par l'absence de participation au processus d'élaboration des politiques.

Une co-entreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité, qui n'existe que dans les cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les résultats, les actifs et les passifs des participations dans des entreprises associées ou des co-entreprises sont intégrés dans les comptes consolidés du Groupe selon la méthode de la mise en équivalence.

La méthode de la mise en équivalence prévoit que la participation dans une entreprise associée ou dans une co-entreprise soit initialement comptabilisée au coût d'acquisition, puis ajustée ultérieurement de la part du Groupe dans le résultat et les autres éléments du résultat global de l'entreprise associée ou de la co-entreprise.

Une participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence à compter de la date à laquelle l'entité devient une entreprise associée ou une co-entreprise. Lors de l'acquisition d'une entreprise associée ou d'une co-entreprise, la différence entre le coût de l'investissement et la part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entité est comptabilisée en goodwill. Dans le cas où la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entité est supérieure au coût de l'investissement, la différence est comptabilisée en résultat.

Participation dans les activités conjointes

Une activité conjointe est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits directs sur les actifs, et des obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci.

Principales variations de périmètre

Depuis janvier 2015, le Groupe a pris une participation dans la société New Port, société de co-investissement dans Nexity, détenue majoritairement par les managers du groupe Nexity.

La société Arkéa Bourse Retail a été intégrée dans le périmètre de consolidation en juin 2015. Cette société est dorénavant la société holding détenant à près de 100% les sociétés Fortuneo et Procapital suite à une réorganisation interne au sein du Groupe.

En mai 2015, Leasecom Group a été fusionnée avec la société Leasecom puis en juin 2015 une confusion de patrimoine entre Leasecom et Leasecom Financial Assets a été effectuée.

Suite à l'entrée de deux investisseurs, le pourcentage d'intérêt de CM Arkéa dans Primonial holding est passé de 69,10% à 45% en octobre 2015.

La société Primonial holding a acquis l'intégralité des minoritaires de Sefal Property pour porter sa participation à 100%.

Crédit Mutuel Arkéa a également pris le contrôle exclusif de Leetchi le 18 septembre 2015.

Les sociétés appartenant au périmètre de consolidation du groupe Crédit Mutuel Arkéa sont présentées en note 45.

REGLES DE CONSOLIDATION

Date de clôture

Toutes les entités consolidées ont arrêté leurs comptes au 31 décembre.

Elimination des opérations réciproques

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les charges et produits réciproques d'importance significative sont éliminés dans leur totalité pour les entreprises intégrées de manière globale.

Traitement des acquisitions et des écarts d'acquisition

Le Groupe applique IFRS 3 révisée pour comptabiliser ses regroupements d'entreprises. Le coût d'acquisition est le total des justes valeurs, à la date du regroupement, des actifs remis, des passifs encourus et des instruments de capitaux propres émis.

IFRS 3 révisée permet la comptabilisation d'un écart d'acquisition total ou partiel, le choix s'effectuant pour chaque regroupement. Dans le premier cas, les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées à la juste valeur (méthode dite du goodwill complet) ; dans le second cas, elles sont basées sur leurs quotes-parts dans les valeurs attribuées aux actifs et passifs de l'acquise (goodwill partiel).

Si l'écart d'acquisition est positif, il est inscrit à l'actif du bilan dans la rubrique « écarts d'acquisition », s'il est négatif, il est comptabilisé immédiatement en résultat, en « variation de valeur des écarts d'acquisition ».

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an et dès l'existence d'indices de pertes de valeur.

Chaque écart d'acquisition est affecté à une unité génératrice de trésorerie, ou un groupe d'unité génératrice de trésorerie, devant tirer avantage de l'acquisition. Les dépréciations éventuelles de ces écarts sont déterminées par référence à la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle ils sont attachés. Les unités génératrices de trésorerie sont définies en fonction du mode d'organisation et de gestion du Groupe et tiennent compte du caractère indépendant de ces ensembles.

Dans le cas d'une augmentation de pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité déjà contrôlée, l'écart entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire de capitaux propres consolidés que ces titres représentent à la date de leur acquisition est comptabilisé en capitaux propres.

En cas de diminution du pourcentage d'intérêt sans perte de contrôle, l'impact de la variation du pourcentage d'intérêts sera également constaté en capitaux propres.

Crédit-bail, location avec option d'achat et location financement

Les opérations de crédit-bail, de location avec option d'achat et de location financement sont retraitées de façon à prendre en compte la comptabilité dite financière.

Conversion des comptes en devises étrangères

Le bilan des entités étrangères dont les comptes sont exprimés en devises est converti sur la base du cours de change officiel à la date de clôture. La différence sur le capital, les réserves et le report à nouveau est inscrite dans les capitaux propres, dans le compte « réserves de conversion ». Le compte de résultat est converti sur la base du cours moyen de l'exercice. Les différences de conversion en résultant sont inscrites directement dans le compte « réserves de conversion ».

Impositions différées

Les impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments du bilan consolidé. Ils sont calculés selon la méthode du report variable, au taux de l'impôt sur les sociétés connu à la clôture de l'exercice et applicable lors de la réalisation de la différence temporaire.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que s'il est probable que l'entreprise disposera de bénéfices imposables futurs suffisants sur lesquels les différences temporaires pourront être imputées. Les impôts différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge à l'exception de ceux afférents aux gains ou pertes latents ou différés pour lesquels l'impôt différé est imputé directement sur cette rubrique des capitaux propres. Des impôts différés sont également comptabilisés au titre des pertes fiscales antérieures dès lors qu'il existe des preuves convaincantes quant à la probabilité de recouvrement de ces impôts.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

Le calcul des impôts différés tient compte jusqu'au 30 décembre 2016 de la contribution exceptionnelle au taux de 10,7 % du montant de l'impôt sur les sociétés.

La contribution économique territoriale (CET) étant traitée comme une charge opérationnelle, elle n'entraîne pas la comptabilisation d'impôts différés dans les comptes consolidés.

NOTES SUR LE BILAN**En milliers d'euros****Note 1. Caisse, banques centrales****Prêts et créances sur les établissements de crédit**

	31.12.2015	31.12.2014
Caisse, Banques centrales		
Banques centrales	1 974 987	1 197 068
Caisse	137 544	143 240
TOTAL	2 112 531	1 340 308
Prêts et créances sur les établissements de crédit		
Comptes réseau Crédit Mutuel	601 688	513 851
Autres comptes ordinaires	259 694	384 177
Prêts	5 606 697	6 126 057
Titres non cotés sur un marché actif	10 000	10 000
Pensions	500 939	249 978
Créances dépréciées sur base individuelle	0	0
Créances rattachées	60 964	79 838
Dépréciations	0	0
TOTAL	7 039 982	7 363 901
Dont Comptes et Prêts à vue sur les établissements de crédit	352 923	399 409

Note 2. Actifs financiers à la juste valeur par résultat

	31.12.2015	31.12.2014
Actifs classés en juste valeur sur option	14 214 563	11 098 755
Actifs détenus à des fins de transaction	474 877	539 733
TOTAL	14 689 440	11 638 488

Note 2a. Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

	31.12.2015	31.12.2014
Titres	14 198 757	11 080 494
- Effets publics	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe	4 179 123	2 436 538
. Cotés	4 114 081	2 365 777
. Non cotés	65 042	70 761
- Actions et autres titres à revenu variable	10 019 634	8 643 956
. Cotés	6 436 835	5 754 806
. Non cotés	3 582 799	2 889 150
Autres actifs financiers (1)	15 806	18 261
dont pensions	0	0
TOTAL	14 214 563	11 098 755

(1) Les autres actifs financiers à la juste valeur sur option sont constitués de prêts et créances sur la clientèle et les établissements de crédit

Le risque maximal de non recouvrement des prêts classés à la juste valeur par résultat sur option s'élève à 15 301 milliers d'euros. Ce montant n'est pas couvert par des dérivés de crédit.

Note 2b. Actifs financiers détenus à des fins de transaction

	31.12.2015	31.12.2014
Titres	3 112	3 725
- Effets publics	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe	3 112	3 725
. Cotés	3 098	3 711
. Non cotés	14	14
- Actions et autres titres à revenu variable	0	0
. Cotés	0	0
. Non cotés	0	0
Instruments dérivés de transaction	471 765	536 008
Autres actifs financiers	0	0
dont pensions	0	0
TOTAL	474 877	539 733

Les instruments dérivés de transaction sont détenus dans le cadre de la couverture économique des opérations avec la clientèle.

Note 3. Instruments dérivés de couverture

	31.12.2015		31.12.2014	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Couverture de flux de trésorerie (CFH)	2 057	24 897	1 806	41 263
Couverture de juste valeur (FVH)	812 056	479 198	902 003	581 274
TOTAL	814 113	504 095	903 809	622 537

Le montant de variation des flux de trésorerie recyclé en résultat est de 1 822 milliers d'euros.

Note 4. Actifs financiers disponibles à la vente

	31.12.2015	31.12.2014
Effets publics	14 049 036	(*) 14 992 694
Obligations et autres titres à revenu fixe	18 956 963	18 667 989
- Cotés	17 860 524	(*) 16 781 087
- Non cotés	1 096 439	1 886 902
Actions et autres titres à revenu variable	2 343 231	1 669 888
- Cotés	1 361 683	998 842
- Non cotés	981 548	671 046
Titres immobilisés	549 775	404 905
- Titres de participation	276 849	268 608
- Autres titres détenus à long terme	180 418	49 738
- Parts dans les entreprises liées	92 508	86 559
- Ecart de conversion	0	0
- Titres prêtés	0	0
Créances rattachées	369 350	598 941
TOTAL	36 268 355	36 334 417
Dont plus ou moins-values latentes constatées en capitaux propres	438 961	392 777
Dont titres donnés en pension	0	0
Dont actifs dépréciés	0	0
Dont obligations douteuses	40 655	45 238
Dont dépréciations	-57 762	-63 244
Dont titres de participation cotés	0	0

(*) Pro forma 2014

Note 5. Prêts et créances sur la clientèle

	31.12.2015	31.12.2014
Créances saines	42 062 147	38 631 152
. Créances commerciales	141 608	112 189
. Autres concours à la clientèle	41 794 130	38 384 086
- Crédits à l'habitat	22 232 478	20 368 466
- Autres concours et créances diverses dont pensions	19 561 652	18 015 620
. Créances rattachées	126 409	134 877
. Titres non cotés sur un marché actif	0	0
Créances d'assurance et réassurance	131 761	125 886
Créances dépréciées sur base individuelle	1 513 100	1 512 375
Créances brutes	43 707 008	40 269 413
Dépréciations individuelles	-854 549	-874 718
Dépréciations collectives	-108 596	-88 879
Sous total I	42 743 863	39 305 816
Location financement (investissement net)	1 663 460	1 467 146
. Mobilier	863 672	721 312
. Immobilier	725 080	692 124
. Créances dépréciées sur base individuelle	74 708	53 710
Dépréciations	-39 124	-23 659
Sous total II	1 624 336	1 443 487
TOTAL	44 368 199	40 749 303
dont prêts participatifs	12 165	0
dont prêts subordonnés	0	0

Note 6a. Information sur les arriérés de paiement

	Arriérés de paiement				Garanties relatives aux arriérés de paiement
	jusqu'à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	plus de 1 an	
Instruments de capitaux propres					0
Instruments de dette	0	0	0	0	0
Administrations centrales	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0
Autres entreprises financières	0	0	0	0	0
Entreprises non financières	0	0	0	0	0
Clientèle de détail	0	0	0	0	0
Prêts et avances	269 084	7 145	122	0	187 820
Administrations centrales	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0
Autres entreprises financières	0	0	0	0	0
Entreprises non financières	70 256	0	0	0	42 511
Clientèle de détail	198 828	7 145	122	0	145 209
Autres actifs financiers	0	0	0	0	0
TOTAL	269 084	7 145	122	0	187 820
Garanties non affectées					0

Sont repris dans ce tableau les encours qui ne sont pas considérés comme douteux au sens du règlement n° 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptable mais sur lesquels un ou plusieurs impayés a (ont) été constaté(s).

Le montant déclaré correspond au montant total de l'engagement sur lequel un impayé est constaté et non pas seulement au montant de l'impayé.

L'âge de l'impayé est déterminé en fonction de l'ancienneté du premier impayé constaté sur l'encours considéré.

Note 6b. Encours restructurés par typologies

Encours restructurés par typologies au 31/12/2015	Renégociation du contrat	Refinancement total ou partiel de la créance	TOTAL
Encours sains	23 937	25 521	49 458
Encours douteux - montants bruts	161 715	156 798	318 513
Encours douteux restructurés - dépréciations	-70 488	-83 561	-154 049
Encours douteux nets	91 227	73 237	164 464

Note 7. Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

	31.12.2015	31.12.2014
Titres	149 967	205 764
- Effets publics	59 225	69 361
- Obligations et autres titres à revenu fixe	90 742	136 403
. Cotés	78 253	97 877
. Non cotés	12 489	38 526
Créances rattachées	1 577	4 390
TOTAL BRUT	151 544	210 154
Dépréciations	0	0
TOTAL NET	151 544	210 154

Note 8. Cadrage des provisions

	31.12.2014	Dotation	Reprise	Autre	31.12.2015
Prêts et créances sur les établissements de crédit	0	0	0	0	0
Prêts et créances sur la clientèle	-987 256	-371 495	369 312	-12 830	-1 002 269
Titres disponibles à la vente	-63 244	-5 862	11 235	109	-57 762
Titres détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0
TOTAL	-1 050 500	-377 357	380 547	-12 721	-1 060 031

Note 9. Impôts courants

	31.12.2015	31.12.2014
Actif (par résultat)	216 872	129 724
Passif (par résultat)	163 170	116 565

Note 10. Impôts différés

	31.12.2015	31.12.2014
Actif (par résultat)	87 733	99 461
Actif (par capitaux propres)	6 152	19 828
Passif (par résultat)	35 357	18 610
Passif (par capitaux propres)	98 109	105 417

Répartition des impôts différés par grandes catégories

	31.12.2015	31.12.2014
Déficits fiscaux reportables	9 322	12 718
Différences temporaires sur :		
Plus ou moins-values différées titres disponibles à la vente	-120 010	-119 387
Gains ou pertes latents sur couvertures de flux de trésorerie	6 048	12 130
Gains ou pertes latents sur écarts actuariels	22 008	21 669
Provisions pour risques et charges non déductibles	51 056	57 557
Réserves latentes de location financement	-31 458	-24 606
Autres décalages temporaires	23 453	35 181
Total net d'impôts différés	-39 581	-4 738

Les impôts différés sont nettés au bilan par entité fiscale

Note 11. Comptes de régularisation et actifs divers

	31.12.2015	31.12.2014
Comptes de régularisation actif		
Valeurs reçues à l'encaissement	493 670	420 467
Comptes d'ajustement sur devises	34 010	19 454
Produits à recevoir	83 741	72 986
Comptes de régularisation divers	195 536	175 401
Sous-total	806 957	688 308
Autres actifs		
Comptes de règlement sur opérations sur titres		
Débiteurs divers	113 376	150 043
Dépôts de garantie versés	427 599	520 623
Stocks et assimilés	772 753	859 797
Autres emplois divers	5 542	6 064
Sous-total	2	2
Autres actifs d'assurance	1 319 272	1 536 529
Provisions techniques – Part des réassureurs		
Autres	68 524	52 801
Sous-total	26 779	24 468
TOTAL	95 303	77 269
	2 221 532	2 302 106

Note 12. Participations dans les entreprises mises en équivalence

Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence

	31.12.2015			31.12.2014		
	Valeur de MEE	Quote-part de résultat	Dividendes reçus	Valeur de MEE	Quote-part de résultat	Dividendes reçus
Caisse Centrale du Crédit Mutuel	123 063	2 333	535	115 919	3 037	678
Crédit Mutuel Cartes de Paiement	-844	-5	0	-838	2 153	3 783
Primonial Holding	58 643	1 265	0	89 946	234	0
NEW PORT	26 672	887	0			
TOTAL BRUT	207 534	4 480	535	205 027	5 423	4 461

Données financières des principales entreprises mises en équivalence (en norme IFRS)

	Total Bilan	PNB	RBE	Résultat Net	OCI	Capitaux propres
Caisse Centrale du Crédit Mutuel	4 666 582	21 513	16 523	10 614	97 417	
Crédit Mutuel Cartes de Paiement	3 139	0	-19	-19	0	
Primonial Holding	267 306	110 483	15 108	9 128	0	
NEW PORT	155 084	4 056	2 693	2 693	31 489	

Note 13. Immeubles de placement

	31.12.2014	Augmentation	Diminution	Autre	31.12.2015
Coût historique	727 243	77 260	-12 823	0	791 680
Amortissements et dépréciations	-192 479	-25 480	7 414	0	-210 545
MONTANT NET	534 764	51 780	-5 409	0	581 135

La juste valeur des immeubles de placement comptabilisés au coût est de 871 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 817 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Note 14. Immobilisations corporelles

	31.12.2014	Augmentation	Diminution	Autre	31.12.2015
Coût historique					
Terrains d'exploitation	22 230	91	-25	0	22 296
Constructions d'exploitation	515 261	15 417	-3 391	0	527 287
Autres immobilisations corporelles	185 432	19 271	-7 661	77	197 129
Total	722 923	34 779	-11 077	77	746 702
Amortissements et dépréciations					
Terrains d'exploitation	0	0	0	0	0
Constructions d'exploitation	-332 002	-20 209	2 759	0	-349 452
Autres immobilisations corporelles	-152 738	-13 331	4 105	-35	-161 969
Total	-484 740	-33 540	6 864	-35	-511 511
MONTANT NET	238 183	1 239	-4 213	42	235 191

Note 15. Immobilisations incorporelles

	31.12.2014	Augmentation	Diminution	Autre (1)	31.12.2015
Coût historique					
Immobilisations générées en interne	262 112	44 890	-1 352	6 971	312 621
Immobilisations acquises	550 734	66 461	-42 897	15 889	590 187
Logiciels	309 447	13 404	-1 382	22	321 491
Autres	241 287	53 057	-41 515	15 867	268 696
Total	812 846	111 351	-44 249	22 860	902 808
Amortissements et dépréciations					
Immobilisations générées en interne	-161 914	-41 230	346	0	-202 798
Immobilisations acquises	-340 355	-23 753	1 346	-1 056	-363 818
Logiciels	-276 225	-14 247	1 335	-22	-289 159
Autres	-64 130	-9 506	11	-1 034	-74 659
Total	-502 269	-64 983	1 692	-1 056	-568 616
MONTANT NET	310 577	46 368	-42 557	21 804	336 192

(1) Correspond principalement à l'entrée de Leetchi dans le périmètre

Les immobilisations générées en interne correspondent principalement à des logiciels.

Outre les logiciels, les immobilisations incorporelles comprennent notamment les actifs acquis lors de regroupement d'entreprises résultant de droit contractuel (marques à durée de vie indéfinie, relations clientèle).

Note 16. Ecart d'acquisition

	31.12.2014	Augmentation	Diminution	Autre	31.12.2015
Ecart d'acquisition brut	422 951	25 682	0	0	448 633
Dépréciations	0	0	0	0	0
Ecart d'acquisition net	422 951	25 682	0	0	448 633

Répartition par unité génératrice de trésorerie (UGT)

	Sociétés concernées	31.12.2015	31.12.2014
Service aux investisseurs et épargne en ligne	Fortuneo Procapital	229 144	229 144
Prestations de services	Monext	100 250	100 250
Restructuration de crédits et financement associé	CFCAL Banque CFCAL SCF	38 216	38 216
Financement locatif de matériels	Leasecom Leasecom Car	32 723	32 723
Paiements en ligne	Leetchi SA Leetchi Corp	25 682	
Gestion d'actifs	Scheicher Prince Gestion	11 649	11 649
Assurance Non Vie	Suravenir Assurances	10 969	10 969
Ecart d'acquisition net		448 633	422 951

Note 17. Banques centrales - Dettes envers les établissements de crédit

	31.12.2015	31.12.2014
Banques centrales	0	0
Dettes envers les établissements de crédit	6 455 557	5 056 126
Comptes réseau Crédit Mutuel	10 214	62 902
Autres comptes ordinaires	249 561	375 539
Emprunts	1 724 779	2 480 902
Autres dettes	51 143	20 248
Pensions	4 407 717	2 102 512
Dettes rattachées	12 143	14 023
TOTAL	6 455 557	5 056 126
Dont Comptes et Emprunts à vue sur les établissements de crédit	351 333	467 244

Note 18. Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	31.12.2015	31.12.2014
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	564 946	663 762
Instruments dérivés	564 946	663 762
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	5 533	115 747
Dettes envers les établissements de crédit	18	552
Dettes envers la clientèle	5 515	61 391
Dettes représentées par un titre	0	53 804
Dettes subordonnées	0	0
TOTAL	570 479	779 509

La valeur de remboursement des passifs évalués à la juste valeur par résultat s'élève à 570 473 milliers d'euros au 31 décembre 2015 contre 779 114 milliers d'euros au 31 décembre 2014. La variation de juste valeur imputable à l'évolution du risque émetteur du groupe Crédit Mutuel Arkéa au regard des conditions d'émission du groupe est négligeable au 31 décembre 2015.

Note 18a. Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat

	31.12.2015			31.12.2014		
	Valeur comptable	Montant dû à l'échéance	Ecart	Valeur comptable	Montant dû à l'échéance	Ecart
Dettes envers les établissements de crédit	18	13	5	552	540	12
Dettes envers la clientèle	5 515	5 514	1	61 391	61 088	303
Dettes représentées par un titre	0	0	0	53 804	53 724	80
Dettes subordonnées	0	0	0	0	0	0
TOTAL	5 533	5 527	6	115 747	115 352	395

Note 18b. Actifs et passifs financiers faisant l'objet d'une compensation, d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'un accord similaire

31.12.2015							
	Montant brut des actifs/passifs financiers comptabilisés	Montant brut des passifs/actifs financiers comptabilisés et compensés au bilan	Montant net des actifs/passifs financiers présentés au bilan	Montants liés non compensés au bilan			Montant net
				Impact des conventions-cadre de compensation	Instruments financiers reçus/donnés en garantie	Trésorerie reçue/versée (cash collatéral)	
Actifs							
Dérivés	1 285 878	0	1 285 878	-357 852	0	-546 463	381 561
Prises en pension de titres, emprunts de titres ou accords similaires	500 939	0	500 939	0	-500 939	0	0
Autres instruments financiers	0	0	0	0	0	0	0
Total des actifs	1 786 817	0	1 786 817	-357 852	-500 939	-546 463	381 561
Passifs							
Dérivés	1 069 041	0	1 069 041	-357 852	0	-643 035	68 154
Mises en pension de titres, prêts de titres ou accords similaires	4 409 469	0	4 409 469	0	-4 327 638	-57 141	24 430
Autres instruments financiers	0	0	0	0	0	0	0
Total des passifs	5 478 510	0	5 478 510	-357 852	-4 327 638	-700 176	82 584

31.12.2014							
	Montant brut des actifs/passifs financiers comptabilisés	Montant brut des passifs/actifs financiers comptabilisés et compensés au bilan	Montant net des actifs/passifs financiers présentés au bilan	Montants liés non compensés au bilan			Montant net
				Impact des conventions-cadre de compensation	Instruments financiers reçus/donnés en garantie	Trésorerie reçue/versée (cash collatéral)	
Actifs							
Dérivés	1 439 817	0	1 439 817	-418 937	0	-521 227	499 653
Prises en pension de titres, emprunts de titres ou accords similaires	249 978	0	249 978	0	-249 978	0	0
Autres instruments financiers	0	0	0	0	0	0	0
Total des actifs	1 689 795	0	1 689 795	-418 937	-249 978	-521 227	499 653
Passifs							
Dérivés	1 286 299	0	1 286 299	-418 937	0	-794 041	73 321
Mises en pension de titres, prêts de titres ou accords similaires	2 102 613	0	2 102 613	0	-2 082 544	0	20 069
Autres instruments financiers	0	0	0	0	0	0	0
Total des passifs	3 388 912	0	3 388 912	-418 937	-2 082 544	-794 041	93 390

Note 19. Dettes envers la clientèle

	31.12.2015	31.12.2014
Comptes d'épargne à régime spécial	20 989 441	20 439 896
A vue	16 179 123	16 086 276
A terme	4 810 318	4 353 620
Dettes rattachées sur comptes d'épargne	9 290	11 353
Sous-total	20 998 731	20 451 249
Comptes ordinaires	12 682 257	10 742 969
Comptes et emprunts à terme	7 671 706	6 329 982
Pensions	0	0
Dettes d'assurance et de réassurance	46 818	35 497
Dettes rattachées	51 110	50 906
Sous-total	20 451 891	17 159 354
TOTAL	41 450 622	37 610 603

Note 20. Dettes représentées par un titre

	31.12.2015	31.12.2014
Bons de caisse	21 971	25 690
Titres du marché interbancaire et TCN	3 202 656	3 763 014
Emprunts obligataires	10 287 338	11 126 655
Dettes rattachées	267 855	278 441
TOTAL	13 779 820	15 193 800

Note 21. Comptes de régularisation et passifs divers

	31.12.2015	31.12.2014
Comptes de régularisation passif		
Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	398 328	425 897
Comptes d'ajustement sur devises	41 279	26 614
Charges à payer	145 760	147 148
Produits constatés d'avance	270 868	296 571
Comptes de régularisation divers	110 333	114 404
Sous-total	966 568	1 010 634
Autres passifs		
Comptes de règlement sur opérations sur titres	193 153	265 509
Versements restant à effectuer sur titres	3 047	3 042
Créditeurs divers	2 112 076	2 380 742
Sous-total	2 308 276	2 649 293
Autres passifs d'assurance		
Dépôts et cautionnements reçus	21 643	18 471
Autres	0	0
Sous-total	21 643	18 471
TOTAL	3 296 487	3 678 398

Note 22. Provisions techniques des contrats d'assurance

	31.12.2015	31.12.2014
Vie hors unités de compte	29 533 979	27 280 029
dont Participation aux bénéfices	2 327 128	2 625 668
Non vie	433 264	389 517
Unités de compte	7 108 811	6 005 865
Autres	138 218	130 625
TOTAL	37 214 272	33 806 036
Participation aux bénéfices différée active	0	0
Part des réassureurs	-68 524	-52 801
Provisions techniques nettes	37 145 748	33 753 235

Note 23. Provisions

	31.12.2014	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	Autres	31.12.2015
Provisions pour engagements de retraite	242 258	21 747	-10 820	-223	129	253 091
Provisions pour épargne-logement	29 568	6 297	0	0	0	35 865
Provisions pour exécution des engagements de signature	22 311	8 619	0	-7 374	-63	23 493
Provisions pour impôts	3 163	687	-95	-133	38	3 660
Provisions pour litiges	20 881	2 873	-1 737	-14 890	1 216	8 343
Provisions pour risques	15 754	10 785	-4 828	-5 279	-5 735	10 697
Autres	27 256	11 219	-2 296	-3 935	-1 008	31 236
TOTAL	361 191	62 227	-19 776	-31 834	-5 423	366 385

Note 23a. Engagements de retraite et avantages similaires

Engagements de retraite à prestations définies et autres avantages à Long Terme

	31.12.2014	Dotations	Reprises	Autre	31.12.2015
Indemnités de fin de carrière	50 953	1 871	-2 175	133	50 782
Compléments de retraite	94 254	11 624	-6 898	0	98 980
Primes liées aux médailles du travail	39 456	1 174	-1 970	0	38 660
Comptes épargne-temps	57 595	7 078	0	-4	64 669
TOTAL	242 258	21 747	-11 043	129	253 091

Note 23b. Provisions pour risques sur engagements au titre des comptes et plans épargne-logement

Comptes et plans épargne-logement sur la phase épargne : encours et provisions

	31.12.2015		31.12.2014	
	Encours	Provisions	Encours	Provisions
Plans épargne-logement	4 405 023	34 386	3 915 724	26 525
Ancienneté de moins de 4 ans	2 412 870	6 283	1 838 251	2 500
Ancienneté de 4 à 10 ans	1 013 869	5 065	999 183	3 290
Ancienneté de plus de 10 ans	978 284	23 038	1 078 290	20 735
Comptes épargne-logement	681 813	1	730 719	618
TOTAL	5 086 836	34 387	4 646 443	27 143

Crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans épargne-logement : encours et provisions

	31.12.2015		31.12.2014	
	Encours	Provisions	Encours	Provisions
Plans épargne-logement	13 340	60	21 141	109
Comptes épargne-logement	121 988	1 418	182 254	2 316
TOTAL	135 328	1 478	203 395	2 425

Note 24. Dettes subordonnées

	31.12.2015	31.12.2014
Dettes subordonnées	274 743	274 625
Emprunts participatifs	2 693	2 693
Dettes subordonnées à durée indéterminée	97 217	97 223
Autres dettes	0	0
Dettes rattachées	7 300	7 600
TOTAL	381 953	382 141

Dettes subordonnées représentant plus de 10 % du total des dettes subordonnées au 31.12.2015

Emetteur	Date d'émission	Nominal	Devise	Taux	Échéance
Crédit Mutuel Arkéa	05.07.2004	97 314	Euro	CMS 10 ans + 0,10	Indéterminée
Crédit Mutuel Arkéa	18.09.2008	300 000	Euro	6,75%	18.09.2018
TOTAL		397 314			

Note 25. Capital et réserves liées- Réserves consolidées

	31.12.2015	31.12.2014
Capital	2 197 182	2 211 473
Réserves liées au capital	5 438	5 438
Réserves consolidées	2 980 801	2 752 664
Réserve légale	379 475	353 964
Réserves statutaires et contractuelles	1 605 412	1 499 713
Réserves réglementées	0	0
Réserves de conversion	0	0
Autres réserves	933 040	828 705
Report à nouveau	62 874	70 282
TOTAL	5 183 421	4 969 575

Le capital social du Groupe est composé des parts sociales détenues par les sociétaires de l'établissement de crédit.

Les fonds propres réglementaires s'élèvent à 4 784 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 4 520 millions d'euros au 31 décembre 2014

Les principaux ratios réglementaires sont exposés dans le rapport de gestion du Groupe.

Note 26. Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

	31.12.2015	31.12.2014
Actifs disponibles à la vente	347 473	287 910
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	-11 514	-23 098
Biens immobiliers	0	0
Autres	-41 973	-41 255
TOTAL	293 987	223 558

Note 27. Analyse des échéances des passifs financiers

	Durée restant à courir					Total
	jusqu'à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Durée non déterminée	
Passifs à la juste valeur par résultat	7 291	20 358	103 678	439 152	0	570 479
Instruments dérivés de couverture					504 095	504 095
Dettes envers les établissements de crédit	1 358 830	2 422 827	400 075	2 273 692	0	6 455 424
Dettes envers la clientèle	31 367 672	1 936 111	5 634 884	2 511 952	0	41 450 619
Dettes représentées par un titre	1 068 151	2 215 783	3 749 774	6 746 112	0	13 779 820
Dettes subordonnées	130	35	273 288	11 206	97 294	381 953

Note 28a. Hiérarchie de la juste valeur

31/12/2015	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actifs financiers disponibles à la vente	30 168 554	2 171 093	3 928 708	36 268 355
- Effets publics et valeurs assimilées	14 018 802	194 380	0	14 213 182
- Obligations et autres titres à revenu fixe (1)	14 853 005	1 975 585	2 333 114	19 161 704
- Actions et autres titres à revenu variable	1 296 747	794	1 046 153	2 343 694
- Participations et autres titres détenus à long terme	0	334	456 933	457 267
- Parts entreprises liées	0	0	92 508	92 508
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	8 695 502	3 622 855	2 371 083	14 689 440
- Obligations et autres titres à revenu fixe - Transaction	0	3 112	0	3 112
- Obligations et autres titres à revenu fixe - JVO (2)	1 021 189	3 132 172	25 762	4 179 123
- Actions et autres titres à revenu variable - Transaction	0	0	0	0
- Actions et autres titres à revenu variable - JVO (3)	7 674 313	0	2 345 321	10 019 634
- Prêts et créances sur établissements de crédit - JVO	0	659	0	659
- Prêts et créances sur la clientèle - JVO	0	15 147	0	15 147
- Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	0	471 765	0	471 765
Instruments dérivés de couverture	0	814 113	0	814 113
TOTAL	38 864 056	6 608 061	6 299 791	51 771 908
Passifs financiers				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	0	570 479	0	570 479
- Dettes envers les établissements de crédit - JVO	0	18	0	18
- Dettes envers la clientèle - JVO	0	5 515	0	5 515
- Dettes représentées par un titre - JVO	0	0	0	0
- Dérivés et autres passifs financiers - Transaction	0	564 946	0	564 946
Instruments dérivés de couverture	0	504 095	0	504 095
TOTAL	0	1 074 574	0	1 074 574

(1) Des transferts de niveau 1 à niveau 2 ont été réalisés pour un montant de 442 millions d'euros. Ils concernent essentiellement des obligations structurées dont les caractéristiques correspondent aux critères définis pour le niveau 2.

(2) Des transferts de niveau 1 à niveau 2 ont été réalisés pour un montant de 90 millions d'euros. Ils concernent essentiellement des obligations structurées dont les caractéristiques correspondent aux critères définis pour le niveau 2.

(3) Des transferts de niveau 1 à niveau 3 ont été réalisés pour un montant de 417 millions d'euros. Ils concernent des OPCVM pour lesquels l'évaluation correspond aux critères définis pour le niveau 3.

31/12/2014	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actifs financiers disponibles à la vente	30 159 324	3 303 620	2 871 573	36 334 417
- Effets publics et valeurs assimilées (1)	(*) 13 928 797	1 075 086	0	15 003 883
- Obligations et autres titres à revenu fixe	(*) 15 214 070	2 228 434	1 812 563	19 255 067
- Actions et autres titres à revenu variable	1 016 457	0	654 105	1 670 562
- Participations et autres titres détenus à long terme (2)	0	0	318 346	318 346
- Parts entreprises liées	0	0	86 559	86 559
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	8 632 090	1 864 002	1 142 396	11 638 488
- Obligations et autres titres à revenu fixe - Transaction	667	3 058	0	3 725
- Obligations et autres titres à revenu fixe - JVO	1 112 127	1 306 675	17 736	2 436 538
- Actions et autres titres à revenu variable - Transaction	0	0	0	0
- Actions et autres titres à revenu variable - JVO	7 519 296	0	1 124 660	8 643 956
- Prêts et créances sur établissements de crédit - JVO	0	1 806	0	1 806
- Prêts et créances sur la clientèle - JVO	0	16 455	0	16 455
- Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	0	536 008	0	536 008
Instruments dérivés de couverture	0	903 809	0	903 809
TOTAL	38 791 414	6 071 331	4 013 969	48 876 714
Passifs financiers				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	0	779 509	0	779 509
- Dettes envers les établissements de crédit - JVO	0	552	0	552
- Dettes envers la clientèle - JVO	0	61 391	0	61 391
- Dettes représentées par un titre - JVO	0	53 804	0	53 804
- Dérivés et autres passifs financiers - Transaction	0	663 762	0	663 762
Instruments dérivés de couverture	0	622 537	0	622 537
TOTAL	0	1 402 046	0	1 402 046

(1) Des transferts de niveau 1 à niveau 2 ont été réalisés pour un montant de 15 ME. Ils concernent essentiellement des obligations dont les caractéristiques correspondent aux critères définis pour le niveau 2.

(2) Des transferts de niveau 1 à niveau 3 ont été réalisés pour un montant de 170 ME. Ils concernent essentiellement des titres de participation non cotés sur un marché actif.

(*) *pro forma* 2014

Note 28b. Hiérarchie de la juste valeur – détail du niveau 3

	31.12.2014	Achats	Emissions	Ventes	Rembour- sements	Transferts
Actifs financiers disponibles à la vente	2 871 573	2 796 255	13 412	-350 055	-1 872 428	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe	1 812 563	2 120 474	0	-316 527	-1 870 192	0
- Actions et autres titres à revenu variable	654 105	348 966	0	-5 602	-2 148	0
- Participations et autres titres détenus à long terme	318 346	126 814	13 412	-23 151	0	0
- Parts entreprises liées	86 559	301	1	-4 775	-88	0
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 142 386	782 927	0	-24 723	0	416 855
- Obligations et autres titres à revenu fixe - JVO	17 736	5 581	0	-3 577	0	0
- Actions et autres titres à revenu variable - JVO	1 124 660	777 346	0	-21 146	0	416 855
- Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	0	0	0	0	0	0
TOTAL	4 013 969	3 579 182	13 412	-374 778	-1 872 428	416 855

	Gains et pertes en résultat	Gains et pertes en capitaux propres	Autres mouve- ments	31.12.2015	Transferts N1,N2 => N3	Transferts N3 => N1,N2
Actifs financiers disponibles à la vente	11 727	22 849	435 373	3 928 708	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe	-355	-6	387 157	2 333 114	0	0
- Actions et autres titres à revenu variable	0	0	50 832	1 046 153	0	0
- Participations et autres titres détenus à long terme	1 223	22 855	-2 265	456 933	0	0
- Parts entreprises liées	10 859	0	-349	92 508	0	0
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4 692	0	48 936	2 371 083	416 855	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe - JVO	-253	0	6 275	25 762	0	0
- Actions et autres titres à revenu variable - JVO	4 945	0	42 661	2 345 321	416 855	0
- Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	0	0	0	0	0	0
TOTAL	16 419	22 849	484 311	6 299 791	416 855	0

Note 29. Hiérarchies de juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti

	31.12.2015					
	Valeur de marché	Valeur au bilan	Plus ou moins-values latentes	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs	52 880 839	51 559 725	1 320 314	41 790	6 853 153	45 985 096
Prêts et créances sur établissements de crédit	6 736 190	7 039 982	-303 792		6 736 190	0
Prêts et créances à la clientèle	45 985 096	44 368 199	1 616 897		0	45 985 096
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	158 753	151 544	7 209	41 790	116 963	0
Passifs	66 562 499	62 067 952	4 494 547	0	25 093 144	41 469 355
Dettes envers les établissements de crédit	7 565 126	6 455 557	1 109 569		7 565 126	0
Dettes envers la clientèle	41 469 355	41 450 622	18 733		0	41 469 355
Dettes représentées par un titre	17 129 966	13 779 820	3 350 146		17 129 966	0
Dettes subordonnées	398 052	381 953	16 099		398 052	0

	31.12.2014					
	Valeur de marché	Valeur au bilan	Plus ou moins-values latentes	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs	49 393 077	48 323 358	1 069 719	67 865	7 900 106	42 025 106
Prêts et créances sur établissements de crédit	7 153 148	7 363 901	-210 753		7 153 148	0
Prêts et créances à la clientèle	42 025 106	40 749 303	1 275 803		0	42 025 106
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance (1)	214 823	210 154	4 669	67 865	146 958	0
Passifs	60 665 115	58 242 670	2 422 445	0	23 048 379	37 624 736
Dettes envers les établissements de crédit	5 921 350	5 056 126	865 224		5 921 350	0
Dettes envers la clientèle	37 624 736	37 610 603	14 133		0	37 624 736
Dettes représentées par un titre	16 708 771	15 193 800	1 514 971		16 708 771	0
Dettes subordonnées	410 258	382 141	28 117		410 258	0

(1) Des transferts de niveau 1 à niveau 2 ont été réalisés pour un montant de 109 millions d'euros. Ils concernent essentiellement des obligations dont les caractéristiques correspondent aux critères définis pour le niveau 2.

Note 30. Intérêts et produits/charges assimilés

	31.12.2015		31.12.2014	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit & banques centrales	90 671	-85 127	125 529	-68 727
Clientèle	1 480 195	-586 773	1 538 934	-613 149
Instruments dérivés de couverture	239 693	-252 974	271 224	-268 759
Actifs financiers disponibles à la vente	147 359	0	125 626	0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	3 932	0	5 365	0
Dettes représentées par un titre	0	-415 219	0	-482 941
Dettes subordonnées	0	-1 105	0	-1 895
TOTAL	1 961 850	-1 341 198	2 066 678	-1 435 471

Au cours de l'année 2015, la baisse des taux d'intérêt a eu pour effet de rémunérer certains actifs financiers à taux d'intérêt négatif. Le comité d'interprétation des normes IFRS précise que les intérêts résultant d'un taux d'intérêt négatif sur un actif financier ne répondent pas à la définition des revenus d'intérêt conformément à la norme IAS 18 Produits des activités. Cette charge d'intérêt relative à un actif financier ne doit pas être présentée sur la ligne des revenus d'intérêt, mais dans un poste de dépenses appropriées. Les intérêts négatifs sont non significatifs pour le Groupe.

Note 31. Commissions

	31.12.2015		31.12.2014	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit	5 954	-2 905	3 669	-2 758
Clientèle	129 791	-750	114 692	-1 984
Instruments dérivés	7 698	-8	7 399	-313
Change	2 735	-315	1 971	-58
Engagements de financement et de garantie	667	-1 411	666	-828
Titres et prestations de services	462 053	-187 356	424 757	-143 146
TOTAL	608 898	-192 745	553 154	-149 087

Note 32. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

	31.12.2015	31.12.2014
Instruments de transaction	11 708	-14 527
Instruments à la juste valeur sur option	12 447	10 221
Inefficacité des couvertures	-2 087	217
Sur couverture de flux de trésorerie	44	45
Sur couverture de juste valeur	-2 131	172
. variation de juste valeur des éléments couverts	24 536	-356 916
. variation de juste valeur des éléments de couverture	-26 667	357 088
Résultat de change	3 549	164
TOTAL DES VARIATIONS DE JUSTE VALEUR	25 617	-3 925

Note 33. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

	31.12.2015				31.12.2014			
	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total
Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe	0	12 180	0	12 180	0	6 841	0	6 841
Actions et autres titres à revenu variable	1 353	10 314	1 652	13 319	1 746	9 658	-1 248	10 156
Titres immobilisés	4 151	13 213	3 699	21 063	4 754	-1 198	1 334	4 890
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	5 504	35 707	5 351	46 562	6 500	15 301	86	21 887

Note 34. Produits/charges des autres activités

	31.12.2015		31.12.2014	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Activités d'assurance	6 477 779	-5 929 574	5 470 006	-4 932 097
Immeubles de placement	11 374	-33 241	39 949	-42 859
Autres produits	212 048	-67 539	216 449	-81 020
TOTAL	6 701 201	-6 030 354	5 726 404	-5 055 976

Note 34a. Marge brute des activités d'assurance

	31.12.2015	31.12.2014
Primes acquises	4 763 064	3 972 623
Charges des prestations	-165 586	-172 483
Variation des provisions	-27 226	-25 096
Autres charges et produits techniques et non techniques	-4 670 329	-4 097 548
Produits nets des placements	648 282	860 413
TOTAL	548 205	537 909

Note 35. Charges générales d'exploitation

	31.12.2015	31.12.2014
Charges de personnel	-725 638	-691 598
Autres charges	-411 099	-406 461
TOTAL	-1 136 737	-1 098 059

Note 35a. Charges de personnel

	31.12.2015	31.12.2014
Salaires et traitements	-408 716	-399 133
Charges sociales	-197 467	-193 691
Intéressement et participation des salariés	-61 562	-44 099
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-57 893	-54 675
Autres	0	0
TOTAL	-725 638	-691 598

Le Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) a été comptabilisé en déduction des charges de personnel pour un montant de 11 530 K€.

Note 35b. Effectifs moyens

	31.12.2015	31.12.2014
Employés	3 597	3 701
Cadres	4 882	4 752
TOTAL	8 479	8 453

Note 35c. Avantages postérieurs à l'emploi**Régimes postérieurs à l'emploi à cotisations définies**

Les régimes à cotisations définies sont ceux pour lesquels l'obligation du Groupe se limite uniquement au versement d'une cotisation, mais ne comportent aucun engagement du Groupe sur le niveau des prestations fournies.

Les principaux régimes de retraite à cotisations définies regroupent notamment l'assurance vieillesse obligatoire et les régimes de retraite Agirc et Arrco, ainsi que les régimes de retraite surcomplémentaire mis en place par certaines entités pour lesquels elles n'ont qu'une obligation de cotiser.

Les charges sur ces régimes sont en 2015 de 68 236 milliers d'euros (contre 67 484 milliers d'euros en 2014).

Régimes à prestations définies et autres avantages à long terme

Ces régimes à prestations définies exposent le Groupe à des risques, tels que les risques de taux d'intérêt et le risque de marché.

Ces avantages sont assis sur le salaire final pour les Indemnités de Fin de Carrière (IFC) et sur le salaire moyen des 10 dernières années pour la retraite supplémentaire. Lors de la liquidation des rentes pour la retraite surcomplémentaire, le risque est transféré à Suravenir sous la forme d'un contrat d'assurance.

Variation dette actuarielle

	Postérieurs à l'emploi			TOTAL 31.12.2015	TOTAL 31.12.2014
	Surcomplé - mentaire	Indemnités fin de carrière	Autres avantages à long terme (1)		
Dette actuarielle brute en début période	94 254	50 953	97 031	242 238	205 671
Coût des services rendus sur la période	5 282	3 363	2 905	11 550	9 587
Intérêts nets	1 838	1 021	1 924	4 783	6 207
Modification/ réduction/ liquidation de plan				0	0
Acquisition, cession (modif. périmètre conso)		130		130	99
Prestations versées	-6 898	-2 173	-2 557	-11 630	-11 917
Gains / pertes actuariels	4 504	-2 510	4 005	5 999	32 610
dont gains / pertes actuariels liés à des changements d'hypothèses démographiques	1 971	148	6 841	8 960	-8 474
dont gains / pertes actuariels liés à des changements d'hypothèses financières	-4 437	-1 552	-1 120	-7 109	34 912
dont gains / pertes actuariels liés aux écarts d'expérience	6 970	-1 106	-1 716	4 148	7 172
Dette actuarielle brute en fin période	98 980	50 782	103 328	253 090	242 258

(1) Les autres avantages à long terme concernent les médailles du travail et les comptes épargne-temps

Détail de la charge comptabilisée au résultat

	Postérieurs à l'emploi			TOTAL 31.12.2015	TOTAL 31.12.2014
	Surcomplé - mentaire	Indemnités fin de carrière	Autres avantages à long terme		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	-5 282	-3 363	-2 905	-11 550	-9 581
Intérêts nets	-253	-174	-1 518	-1 945	-2 409
Effet de toute réduction ou liquidation de régime				0	0
Gains / pertes actuariels			-4 000	-4 000	-13 771
dont gains / pertes actuariels liés à des changements d'hypothèses démographiques comptabilisés au compte de résultat			-6 841	-6 841	2 065
dont gains / pertes actuariels liés à des changements d'hypothèses financières comptabilisés au compte de résultat			1 120	1 120	-12 525
dont gains / pertes actuariels liés aux écarts d'expérience			1 721	1 721	-3 311
Charge au compte de résultat	-5 535	-3 537	-8 423	-17 495	-25 761

Variation de juste valeur des actifs du régime et des droits à remboursement

	Postérieurs à l'emploi			TOTAL 31.12.2015	TOTAL 31.12.2014
	Surcomplé - mentaire	Indemnités fin de carrière	Autres avantages à long terme		
Juste valeur des actifs en début de période	84 687	44 441	20 845	149 973	130 207
Intérêts nets	1 585	847	406	2 838	3 798
Cotisations de l'employeur	11 449			11 449	24 624
Acquisition, cession (modif. périmètre conso)				0	0
Prestations versées	-5 760	-2 025		-8 785	-9 219
Gains / pertes actuariels	-212	1 223	5	1 016	563
dont gains / pertes actuariels sur les actifs du régime liés à des changements d'hypothèses démographiques				0	0
dont gains / pertes actuariels sur les actifs du régime liés à des changements d'hypothèses financières				0	563
dont gains / pertes actuariels liés aux écarts d'expérience	-212	1 223	5	0	0
Juste valeur des actifs en fin de période	90 749	44 486	21 256	156 491	149 973

Position nette

	Surcomplé- mentaire	Indemnités fin de carrière	Autres avantages à long terme	TOTAL 31.12.2015	TOTAL 31.12.2014
Dettes actuarielles fin de période	98 980	50 782	103 328	253 090	242 256
Juste valeur des actifs/droits à remboursement	-90 749	-44 486	-21 256	-156 491	-149 973
POSITION NETTE	8 231	6 296	82 072	96 599	92 283

Éléments reconnus immédiatement en capitaux propres et comptabilisés dans le résultat global

	31.12.2015	31.12.2014
Écarts actuariels générés sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	-1 093	-18 252
Ajustements de plafonnement des actifs		
Total des éléments reconnus immédiatement dans l'année	-1 093	-18 252
Montant du stock d'écarts actuariels cumulés en fin d'année	-64 011	-62 918

Informations sur les actifs de financement des régimes

Les montants inclus dans la juste valeur des actifs du régime concernant les instruments financiers émis par le Groupe et les biens occupés par le Groupe ne sont pas significatifs.

Les actifs de couverture sont détenus par Suravenir.

Au 31 décembre 2015, la durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies était de 13,6 ans (13,6 ans en 2014).

Les cotisations employeurs devant être versées pour 2016 au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies sont estimées à 7 252 milliers d'euros.

Composition des actifs des régimes à prestations définies

Détails de la juste valeur des actifs du régime	31.12.2015			
	Titres de dettes	Instruments de capitaux propres	Immobilier	Autres
Actifs cotés sur un marché actif	103 472	6 712	0	0
Actifs non cotés sur un marché actif	17 135	531	7 385	0
Total	120 607	7 243	7 385	0

Détails de la juste valeur des actifs du régime	31.12.2014			
	Titres de dettes	Instruments de capitaux propres	Immobilier	Autres
Actifs cotés sur un marché actif	109 406	5 700	0	0
Actifs non cotés sur un marché actif	7 982	537	5 504	0
Total	117 388	6 236	5 504	0

Analyse des sensibilités des engagements aux variations des principales hypothèses

(En pourcentage de l'élément mesuré)	31.12.2015			
	Surcomplé- mentaire	Indemnités fin de carrière	Médailles du travail	Compte épargne- temps
Variation de +0,5% du taux d'actualisation				
Impact sur la valeur actuelle des engagements au 31 décembre N	-6%	-6%	-7%	-5%
Variation de +0,5% du salaire net				
Impact sur la valeur actuelle des engagements au 31 décembre N	6%	7%	6%	5%

Les sensibilités publiées sont des moyennes pondérées des variations observées par la valeur actuelle des engagements.

Note 35d. Paiements fondés en actions

La norme IFRS 2 « Paiements en actions et assimilés » impose l'évaluation des transactions rémunérées par paiements en actions et assimilés dans les résultats et au bilan de l'entreprise.

Cette norme s'applique aux transactions effectuées avec les salariés et plus précisément :

- Aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres ;
- Aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie.

Pour les transactions réglées en capitaux propres, une charge est comptabilisée en contrepartie des capitaux propres. Cette charge est étalée sur la période d'acquisition des droits.

Le Groupe est concerné principalement par les transactions dont le dénouement se fait en trésorerie. Pour ces transactions, la juste valeur du passif, évaluée initialement à la date d'attribution, doit être réévaluée à chaque date de clôture et jusqu'à la date de règlement du passif. Les variations de juste valeur sont à comptabiliser en charges ou en produits, au compte de résultat et ce tant que la dette n'est pas réglée.

	Plan 1	Plan 2	Plan 3	Plan 4	Plan 5
Nature des plans	Cash settled	Cash settled	Cash settled	Equity settled	Cash settled
Date d'attribution	15/10/2015	18/09/2015	01/04/2014	03/09/2013	30/06/2015
Période d'exercice	T1 2018 / T1 2020	S1 2019	du T2 2016 jusqu'au T1 2017	03/09/2016	T4 2020
Méthode de valorisation	Situation nette + Multiple des encours	Multiple du chiffre d'affaires	EBITDA + Multiple des encours	EBITDA + Multiple des encours	Discounted cash flow
Impact résultat 2015	-1 755	-363	-1 650	-299	-12 049
Dettes au bilan	10 686	2 765	2 063	1 000	18 054

Note 35e. Autres charges d'exploitation

	31.12.2015	31.12.2014
Impôts et taxes	-57 974	-63 750
Services extérieurs	-352 787	-342 562
Autres charges diverses	-338	-149
TOTAL	-411 099	-406 461

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2015 s'élève à 4 274 milliers d'euros. Les honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes individuels et consolidés et des missions accessoires s'élèvent à 3 366 milliers d'euros et ceux facturés au titre des autres prestations s'élèvent à 908 milliers d'euros.

Note 36. Dotations/reprises aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles

	31.12.2015	31.12.2014
Amortissements	-98 059	-96 115
Immobilisations corporelles	-33 047	-34 425
Immobilisations incorporelles	-65 012	-61 690
Dépréciations	-490	1 658
Immobilisations corporelles	-490	93
Immobilisations incorporelles	0	1 565
TOTAL	-98 549	-94 457

Note 37. Coût du risque

	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	31.12.2015
Établissements de crédit	0	0	0	0	0	0
Clientèle	-335 091	229 744	-100 460	-12 557	3 076	-105 288
Location financement	-14 219	31 761	-3 236	-2 535	4	-8 223
Concours clientèle	203 557	314 888	97 224	-10 022	3 072	-82 823
Engagements - autres	-17 315	13 175	0	0	0	-4 140
Actifs disponibles à la vente	-2 085	1 718	0	0	0	-367
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0	0
Autres	-4 591	2 313	-110	0	0	-2 388
TOTAL	-341 767	343 735	-100 570	-12 557	3 076	-108 843

Note 38. Gains ou pertes sur autres actifs

	31.12.2015	31.12.2014
Immobilisations corporelles et incorporelles	5 484	-1 886
Moins-values de cession	-1 206	-2 705
Plus-values de cession	6 690	819
Frais encourus dans le cadre d'un regroupement d'entreprise	-3 420	0
TOTAL	2 064	-1 886

Note 39. Impôt sur les bénéfices

Décomposition de la charge d'impôt

	31.12.2015	31.12.2014
Charge d'impôt exigible	-125 157	-98 086
Charge ou produit d'impôt différé net	-21 416	-49 023
CHARGE NETTE D'IMPOT SUR LE BENEFICE	-146 573	-147 109
Résultat avant impôts et résultat des sociétés mises en équivalence	438 566	412 831
TAUX EFFECTIF DE L'IMPOT	33,42%	35,63%

Analyse du taux effectif de l'impôt :

	31.12.2015	31.12.2014
Taux normal d'impôt	38,00%	38,00%
Différences permanentes	1,13%	-0,40%
Imposition à taux réduit et exonérations	-4,59%	-2,56%
Impact des situations déficitaires	-0,13%	-0,05%
Crédits d'impôts	-1,26%	-0,79%
Exceptionnel	0,30%	1,26%
Autres	-0,03%	0,18%
TAUX EFFECTIF DE L'IMPOT	33,42%	35,63%

NOTES SUR LES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros

Note 40a. Information sur les recyclages en résultat des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (nets d'impôts)

	Mouvements de la période 2015	Mouvements de la période 2014
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	-644	-11 981
- Reclassement vers le résultat	0	0
- Autres mouvements	-644	-11 981
Quota-part non recyclable des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE	-74	-1
Eléments non recyclables en résultat	-718	-11 982
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	45 560	158 426
- Reclassement vers le résultat	-9 656	5 960
- Autres mouvements	55 216	152 466
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	11 584	7 859
- Reclassement vers le résultat	1 195	2 929
- Autres mouvements	10 389	4 930
Quota-part recyclable des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE	14 002	1 556
Eléments recyclables en résultat	71 146	167 841
TOTAL	70 428	155 879

Note 40b. Impôt relatif à chaque composante des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

	31.12.2015			31.12.2014		
	Brut	Impôt	Net	Brut	Impôt	Net
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	- 983	- 339	- 644	- 18 239	- 6 278	- 11 981
Quota-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises MEE	- 112	- 28	- 74	- 2	- 1	- 1
Eléments non recyclables en résultat	- 1 095	- 377	- 718	- 18 241	- 6 279	- 11 962
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	46 185	- 625	45 560	229 569	- 70 943	158 426
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	17 666	- 6 082	11 584	11 881	- 4 122	7 859
Quota-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises MEE	14 853	- 851	14 002	1 714	- 158	1 556
Eléments recyclables en résultat	78 706	- 7 560	71 146	243 064	- 75 223	167 841
Total des variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	77 611	- 7 183	70 428	224 823	- 68 944	155 879

AUTRES NOTES**En milliers d'euros****Note 41. Engagements donnés et reçus**

	31.12.2015	31.12.2014
Engagements donnés	10 898 488	9 194 067
Engagements de financement	7 931 006	6 520 712
En faveur des établissements de crédit et assimilés	50 050	68 200
En faveur de la clientèle	7 880 956	6 452 512
Engagements de garantie	2 769 235	2 437 551
D'ordre d'établissements de crédit et assimilés	76 197	48 095
D'ordre de la clientèle	2 693 038	2 389 456
Engagements sur titres	198 247	235 804
Titres acquis avec faculté de reprise	0	0
Autres engagements donnés	198 247	235 804
Engagements reçus	34 502 209	30 853 285
Engagements de financement	8 491 975	7 755 577
Reçus des établissements de crédit et assimilés	8 491 975	7 747 577
Reçus de la clientèle	0	8 000
Engagements de garantie	25 274 076	22 540 505
Reçus des établissements de crédit et assimilés	29 467	43 636
Reçus de la clientèle	25 244 609	22 496 869
Engagements sur titres	736 158	557 203
Titres vendus avec faculté de reprise	0	0
Autres engagements reçus	736 158	557 203

Les engagements de financement donnés comprennent l'avance de trésorerie faite à la Caisse de Refinancement de l'Habitat afin d'assurer son fonctionnement pour un montant de 50 050 milliers d'euros.

	31.12.2015	31.12.2014
Créances données en garantie	12 357 037	11 784 329
Banque de France	9 407 645	8 455 088
Banque Européenne d'Investissement	581 297	478 328
Caisse de Refinancement de l'Habitat	1 391 758	1 896 490
Caisse des dépôts et consignations	976 337	954 403
Société de Financement de l'Economie Française		20
Titres prêtés	0	0
Dépôts de garantie sur opérations de marché	772 753	859 797
Titres et valeurs données en pension	4 407 717	2 102 512

Pour son activité de refinancement, le Groupe procède à la mise en pension de titres de dettes et/ou de capitaux propres. Elle se traduit par le transfert de la propriété de titres que le bénéficiaire peut à son tour prêter. Les coupons ou dividendes bénéficient à l'emprunteur. Ces opérations sont soumises à appels de marge et le Groupe est exposé à la non restitution des titres.

Au 31 décembre 2015, la juste valeur des actifs donnés en pension s'élève à 4 328 millions d'euros.

Note 42. Informations sectorielles

	Banque		Assurance et gestion d'actifs		Groupe	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
Produits internes (1)	209 488	195 120	-209 488	-195 120	0	0
Produits externes (2)	1 147 261	1 089 964	632 570	633 700	1 779 831	1 723 664
Produit net bancaire	1 356 749	1 285 084	423 082	438 580	1 779 831	1 723 664
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-1 093 488	-1 050 495	-141 798	-142 021	-1 235 286	-1 192 516
Résultat brut d'exploitation	263 261	234 589	281 284	296 559	544 545	531 148
Coût du risque	-107 984	-116 901	-59	470	-108 043	-116 431
Résultat d'exploitation	155 277	117 688	281 225	297 029	436 502	414 717
Quote-part des sociétés mises en équivalence	3 215	5 189	1 265	234	4 480	5 423
Autres	-3 594	-1 644	5 658	-242	2 064	-1 886
Résultat courant avant impôt	154 898	121 233	288 148	297 020	443 046	418 254
Impôts sur les bénéfices	-44 282	-37 507	-102 291	-109 602	-146 573	-147 109
Résultat net	110 616	83 726	185 857	187 418	296 473	271 145
dont Intérêts minoritaires	60	81	98	1 595	158	1 676
Résultat net part du Groupe	110 556	83 645	185 759	185 823	296 315	269 469

	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
Actifs et Passifs sectoriels	67 055 024	63 776 114	43 056 777	39 427 546	120 111 801	103 203 660

(1) Produits sectoriels provenant de transactions avec d'autres secteurs.

(2) Produits sectoriels provenant de ventes à des clients externes.

L'analyse sectorielle s'appuie sur une segmentation en deux secteurs d'activité :

- la Banque correspond principalement aux réseaux de caisses du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et du Crédit Mutuel Massif Central, aux filiales spécialisées dans le marché des entreprises et le financement de l'immobilier,
- l'Assurance et la gestion d'actifs regroupent les filiales spécialisées dans la gestion d'OPCVM et les sociétés d'assurance.

L'analyse sectorielle par zone géographique n'est pas pertinente pour le Groupe dans la mesure où la quasi-totalité de son activité est réalisée sur le territoire national.

Note 43. Information sur les parties liées

Les parties liées au groupe Crédit Mutuel Arkéa sont les sociétés consolidées, y compris les sociétés mises en équivalence. Les transactions réalisées entre le groupe Crédit Mutuel Arkéa et ses parties liées sont effectuées aux conditions normales de marché au moment de la réalisation de ces transactions.

La liste des sociétés consolidées du Groupe est présentée dans la note 45. Les transactions réalisées et les encours existant en fin de période entre les sociétés du Groupe consolidées par intégration globale étant totalement éliminés en consolidation, seules sont reprises dans le tableau ci-après les données relatives à ces opérations réciproques lorsqu'elles concernent les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, consolidées par mise en équivalence.

	31.12.2015	31.12.2014
	Entités consolidées par mise en équivalence (1)	Entités consolidées par mise en équivalence (1)
Actifs		
Prêts et créances sur établissements de crédit	549 575	501 499
Prêts et créances à la clientèle	-	-
Actifs à la juste valeur par résultat	-	-
Actifs disponibles à la vente	51 688	48 888
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs divers	28 177	17 885
Passifs		
Dettes envers les établissements de crédit	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Passifs à la juste valeur par résultat	-	-
Dettes envers la clientèle	15 387	3 641
Dettes représentées par un titre	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Passifs divers	-	-

(1) Principalement Primonial et CCCM

	31.12.2015	31.12.2014
	Entités consolidées par mise en équivalence (1)	Entités consolidées par mise en équivalence (1)
Intérêts et produits assimilés	1 055	823
Intérêts et charges assimilés	-	-
Commissions (Produits)	1 494	49
Commissions (Charges)	-17 782	2 524
Solde net op. / Portefeuille à la juste valeur par résultat	-	-
Solde net / Actifs financiers disponibles à la vente	535	4 461
Produits des autres activités	2 508	1 359
Charges des autres activités	-829	-
Produit Net Bancaire	-13 019	9 216

(1) Principalement Primonial et CCCM

	31.12.2015	31.12.2014
	Entités consolidées par mise en équivalence	Entités consolidées par mise en équivalence
Engagements de financement		
Engagements de financement donnés		
Engagements de financement reçus		
Engagements de garantie		
Engagements de garantie donnés		
Engagements de garantie reçus		
Engagements sur titres		
Autres titres à recevoir		
Autres titres à livrer		

Relations avec les principaux dirigeants du Groupe

Le Conseil d'administration de Crédit Mutuel Arkéa est actuellement composé de 20 membres élus pour 3 ans :

- 18 administrateurs représentant les sociétaires, élus par l'Assemblée générale ordinaire ;
- 2 administrateurs représentant les salariés, désignés par le Comité Central d'Entreprise.

Un représentant du Comité Central d'Entreprise assiste également, avec voix consultative, aux réunions du Conseil d'administration.

La rémunération globale allouée au Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa s'élève à 1 057 milliers d'euros en 2015.

La rémunération brute totale versée aux principaux dirigeants du Groupe au 31 décembre 2015 s'élève à 2 877 milliers d'euros (contre 3 283 milliers d'euros au 31 décembre 2014).

Pour le Président et le Directeur général du Groupe Crédit Mutuel Arkéa, les contrats de travail sont suspendus depuis leur nomination es qualité et pendant la durée de leur mandat respectif, pour être repris automatiquement à leur terme. La période de suspension du contrat de travail se trouve prise en compte pour le calcul de leurs droits, au titre de la loi, de la convention collective et du contrat de travail.

En cas de rupture de leur contrat de travail, le Président et le Directeur général du Groupe Crédit Mutuel Arkéa sont susceptibles de percevoir des indemnités de rupture, complémentaires aux dispositions légales ou conventionnelles d'un montant égal à deux ans de rémunération conformément aux recommandations AFEF-MEDEF.

Au moment de leur départ à la retraite, et s'ils ont au moins cinq ans d'ancienneté, les Dirigeants reçoivent une indemnité de fin de carrière égale à sept douzièmes de la rémunération annuelle, à laquelle s'ajoute celle qu'ils auraient perçue au titre de la convention collective en vigueur au sein de la société du Groupe qui les employait avant leur nomination. Ils disposent, par ailleurs, d'un congé de fin de carrière calculé à hauteur de vingt-trois jours par année effectuée dans ces fonctions.

Le montant total des sommes provisionnées par le Groupe au 31 décembre 2015 en application de la norme IAS 19 au titre des avantages postérieurs à l'emploi, autres avantages à long terme et indemnités de fin de contrat de travail s'élève à 409 milliers d'euros (contre 370 milliers d'euros au 31 décembre 2014).

Note 44. Participation dans des entités structurées non consolidées

31.12.2015	Véhicules de titrisation	Gestion d'actifs (OPCVM/OPCI)	Autres entités structurées
Total bilan	61 278	2 006 340	0
Valeur comptable des actifs financiers (1)	20 487	526 945	0
Valeur comptable des passifs financiers (1)	0	0	0
Exposition maximale au risque de perte	20 487	526 945	0

(1) Valeur comptable des actifs et passifs que le groupe Crédit Mutuel Arkéa comptabilise vis-à-vis des entités structurées

Les participations dans des entités non consolidées concernent des participations détenues dans le cadre de contrats d'assurance vie en unité de compte sur lesquelles Crédit Mutuel Arkéa n'exerce pas de contrôle. Il s'agit principalement de lignes d'OPCVM.

31.12.2014	Véhicules de titrisation	Gestion d'actifs (OPCVM/OPCI)	Autres entités structurées
Total bilan	0	321 984	0
Valeur comptable des actifs financiers (1)	0	93 988	0
Valeur comptable des passifs financiers (1)	0	0	0
Exposition maximale au risque de perte	0	93 988	0

(1) Valeur comptable des actifs et passifs que le groupe Crédit Mutuel Arkéa comptabilise vis-à-vis des entités structurées

Note 45. Périmètre de consolidation

Nom	Pays	Secteur / Activité	% contrôle		% Intérêts	
			31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
Crédit Mutuel Arkéa + Fédérations et Caisses du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et du Massif Central	France	Banque / Banque mutualiste				
Entité consolidante						
Sociétés consolidées par intégration globale						
ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS	France	Banque / Banque d'entreprises	100,0	100,0	100,0	100,0
ARKEA BANKING SERVICES	France	Banque / Prestations de services bancaires	100,0	100,0	100,0	100,0
ARKEA BOURSE RETAIL (2)	France	Banque / Holding	100,0		100,0	
ARKEA CAPITAL GESTION	France	Assurances et gestion d'actifs / Gestion d'actifs	100,0	100,0	100,0	100,0
ARKEA CAPITAL INVESTISSEMENT	France	Banque / Capital investissement	100,0	100,0	100,0	100,0
ARKEA CAPITAL PARTENAIRE	France	Banque / Capital investissement	100,0	100,0	100,0	100,0
ARKEA CREDIT BAIL	France	Banque / Crédit bail et location financement	100,0	100,0	100,0	100,0
ARKEA FONCIERE	France	Banque / Immobilier	100,0	100,0	100,0	100,0
ARKEA HOME LOANS SFH	France	Banque / Structure de refinancement	100,0	100,0	100,0	100,0
ARKEA PUBLIC SECTOR SCF	France	Banque / Structure de refinancement	100,0	100,0	100,0	100,0
ARKEA SCD	France	Banque / Prestations de services	100,0	100,0	100,0	100,0
CAISSE DE BRETAGNE DE CREDIT MUTUEL						
AGRICOLE	France	Banque / Banque mutualiste	93,0	92,9	93,0	92,9
COMPAGNIE EUROPEENNE D'OPERATIONS IMMOBILIERES	France	Banque / Portage d'actifs	100,0	100,0	100,0	100,0
CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE ET DE LORRAINE BANQUE	France	Banque / Banque de réseaux spécialisés	100,0	100,0	100,0	100,0
CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE ET DE LORRAINE SCF	France	Banque / Structure de refinancement	100,0	100,0	100,0	100,0
FCT COLLECTIVITES	France	Banque/Fonds commun de titrisation	57,8	57,8	57,8	57,8
FEDERAL EQUIPEMENTS	France	Banque / Prestations de services	100,0	100,0	100,0	100,0
FEDERAL FINANCE	France	Assurances et gestion d'actifs / Banque privée et gestion d'actifs	100,0	100,0	100,0	100,0
FEDERAL FINANCE GESTION	France	Assurances et gestion d'actifs / Gestion d'actifs	100,0	100,0	100,0	100,0
FEDERAL SERVICE	France	Banque / Prestations de services	97,3	97,3	97,2	97,2
FINANCO	France	Banque / Banque de réseaux spécialisés	100,0	100,0	100,0	100,0
FORTUNEO	France/Belgique	Banque / Intermédiation financière et boursière	100,0	100,0	100,0	100,0
GICM	France	Banque / Prestations de services	100,0	100,0	97,2	97,2
LEASECOM GROUP (1)	France	Banque / Crédit bail et location financement		100,0		100,0
LEASECOM	France	Banque / Crédit bail et location financement	100,0	100,0	100,0	100,0
LEASECOM CAR	France	Banque / Crédit bail et location financement	100,0	100,0	100,0	100,0
LEASECOM FINANCIAL ASSETS (1)	France	Banque / Crédit bail et location financement		100,0		100,0
LEETCHI SA (2)	France	Banque / Prestations de services	100,0		100,0	
LEETCHI CORP SA (2)	Luxembourg	Banque / Prestations de services	100,0		100,0	
MONEXT	France	Banque / Prestations de services	100,0	100,0	100,0	100,0
NOVELIA	France	Assurances et gestion d'actifs / Courtage en assurances	100,0	100,0	100,0	100,0
PROCAPITAL	France/Belgique	Banque / Intermédiation financière et boursière	100,0	100,0	100,0	100,0
SCHELCHER PRINCE GESTION	France	Assurances et gestion d'actifs / Gestion d'actifs	100,0	84,1	100,0	84,1
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE INTERFEDERALE	France	Banque / Immobilier	100,0	100,0	100,0	100,0
SURAVENIR	France	Assurances et gestion d'actifs / Assurance vie	100,0	100,0	100,0	100,0
SURAVENIR ASSURANCES	France	Assurances et gestion d'actifs / Assurance non vie	100,0	100,0	100,0	100,0

Nom	Pays	Secteur / Activité	% contrôle		% intérêts	
			31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
Sociétés consolidées par mise en équivalence						
IL TAROCCA AM AS	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	87,1	91,9	31,5	63,5
CAISSE CENTRALE DU CREDIT MUTUEL	France	Banque / Banque mutualiste	21,5	21,5	21,5	21,5
CREDIT MUTUEL CARTES DE PAIEMENTS	France	Banque / Banque mutualiste	25,0	25,0	26,7	26,7
LEW PORT (2)	France	Banque / Holding	31,0		31,0	
ARISH GESTION PRIVEE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	45,0	69,1
RIMONIAL PARTENAIRES (EX-PATRIMMOFI)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	45,0	69,1
RIMONIAL	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	45,0	69,1
RIMONIAL ASSET MANAGEMENT	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	45,0	69,1
RIMONIAL COURTAGE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	45,0	69,1
RIMONIAL HOLDING	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	45,0	69,1	45,0	69,1
RIMONIAL INVESTMENT MANAGERS	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	45,0	69,1
RIMONIAL Luxembourg	Luxembourg	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	45,0	69,1
RIMONIAL REIM	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	66,7	64,5	27,2	44,6
RIMONIAL TI	Canada	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	45,0	69,1
OCHE BRUNE AM SAS	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	67,8	67,8	30,5	46,8
EFAL PROPERTY	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	67,0	45,0	46,8
PORTINVEST	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	45,0	69,1
IPSTONE SAS	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0		45,0	
ODABEL MANAGEMENT	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	35,0		15,8	
IATA CAPITAL	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	40,0		18,0	
OCHE BRUNE INVESTISSEMENT	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0		30,5	
OLTAIRE CAPITAL	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	45,0	69,1

Nom	Pays	Secteur / Activité	% Contrôle		% Intérêts	
			31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.
Sociétés consolidées par la méthode simplifiée						
ARKEA CAPITAL 1	France	Banque / OPCVM	100,0	100,0	100,0	
AUTOFOCUS 2/4/6	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	/	83,1	/	
AUTOFOCUS 6	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	/	85,5	/	
AUTOFOCUS 7	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	84,8	84,3	84,8	
AUTOFOCUS 8 (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	77,8	/	77,8	
AUTOFOCUS RENDEMENT JUIN 2014 (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	87,5	/	87,5	
AUTOFOCUS RENDEMENT OCTOBRE 2014 (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	91,9	/	91,9	
AUTOFOCUS RENDEMENT DÉCEMBRE 2014 (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	93,8	/	93,8	
BPE CAP 2/4/6	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	/	73,3	/	
BPE RENDEMENT 2018	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	43,0	45,1	43,0	
DIGITEO 2	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	/	92,7	/	
FCPI SWEN EUROPA 4 (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	46,5	/	46,5	
FCPR FUNÉRAIRE A (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	35,2	/	35,2	
FCT SP EUROCRÉANCES (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	44,0	/	44,0	
FEDERAL ACTIONS ETHIQUES	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	61,9	56,2	61,9	
FEDERAL ACTIONS RENDEMENT	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	97,4	92,8	97,4	
FEDERAL APAL	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	61,6	58,3	61,6	
FEDERAL CAPITAL INVESTISSEMENT EUROPE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	100,0	
FEDERAL CONVICTION ISR EURO	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	60,6	61,4	60,6	
FEDERAL CROISSANCE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	87,2	87,9	87,2	
FEDERAL ESSOR INTERNATIONAL	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	53,6	53,0	53,6	
FEDERAL INDICIEL JAPON	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	56,7	66,6	56,7	
FEDERAL INDICIEL US	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	59,5	53,8	59,5	
FEDERAL MULTI ACTIONS EUROPE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	72,0	72,4	72,0	
FEDERAL MULTI OR ET MATIÈRES 1ÈRES	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	87,2	87,7	87,2	
FEDERAL MULTI PATRIMOINE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	89,8	91,8	89,8	
FEDERAL MULTI PME	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	85,8	86,8	85,8	
FEDERAL OBLIGATAIRE (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	44,5	/	44,5	
FEDERAL OBLIGATION COURT TERME	France	Banque / OPCVM	/	62,5	/	
FEDERAL OPPORTUNITÉ ÉQUILIBRE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	99,7	99,7	99,7	
FEDERAL OPPORTUNITÉ MODÈRE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	98,2	98,5	98,2	
FEDERAL OPPORTUNITÉ TONIQUE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	98,4	98,0	98,4	
FEDERAL OPTIMAL	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	53,1	54,9	53,1	
FEDERAL PEA SECURITE (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	48,4	/	48,4	
FEDERAL PERSPECTIVES 2015	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	/	87,8	/	
FEDERAL SUPPORT COURT TERME	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	/	33,3	/	
FEDERAL SUPPORT TRESORERIE IR (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	39,5	/	39,5	
FORMUL' ACTION 2015	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	/	97,7	/	
FORMUL' ACTION 2017	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	94,3	94,8	94,3	
FORMUL' ACTION 2017 FP	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	82,8	83,1	82,8	
FORMUL' ACTION SECURITE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	93,1	93,0	93,1	
KALEIDOSCOPE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	98,8	98,8	98,8	
OPCI CLUB FRANCE RET (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	46,3	/	46,3	
OPCI PREIM DEFENSE 2 (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	35,5	/	35,5	
OPCI PREIMS EUROS	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	100,0	
OPCI PREIM EUROS 2 (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	/	100,0	
OPCI TIKHAU RET PRO (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	41,3	/	41,3	
PRIMO ELITE (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	/	100,0	
SCHÉLCHER EURO RENDEMENT	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	24,6	25,3	24,6	
SCI PR2 PREIM RET 2 (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	38,0	/	38,0	
SCI USUFRUITIMO (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	/	100,0	
SCPI PATRIMMO CROISSANCE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	68,0	68,6	68,0	
SP CONVERTIBLES ISR EUROPE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	35,9	34,6	35,9	
STEREO 3	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	97,1	97,1	97,1	
STEREO 3/6	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	/	99,1	/	
STEREO 4	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	/	99,2	/	
STEREO 4/8	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	/	97,9	/	
SURAVENIR INITIATIVE ACTIONS	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	100,0	
SURAVENIR RÉFÉRENCE ACTIONS	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	100,0	
SYNERGIE FINANCE INVESTISSEMENT	France	Banque / OPCVM	100,0	100,0	100,0	
YUCATAN 3	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	/	95,4	/	
YUCATAN 4	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	/	93,4	/	

(1) Fusion et confusion de patrimoine

(2) Sociétés consolidées pour la première fois en 2015

La comptabilisation par la méthode simplifiée (dite short cut method) repose sur le recours à l'option de juste valeur pour tous les actifs détenus dans le cadre de l'OPCVM à consolider.

La méthode simplifiée consiste à :

- comptabiliser à la juste valeur les parts du fonds à l'actif sur une base de 100%
- constater en regard un passif (dette financière) à hauteur de la part non détenue par le Groupe (intérêts minoritaires).

Note 46. Regroupement d'entreprises

Crédit Mutuel Arkéa a pris le contrôle exclusif de Leetchi le 18 septembre 2015, groupe spécialisé dans l'édition de site internet de cagnotte en ligne et de solution de paiement sur Internet pour les acteurs de l'économie collaborative. Le groupe est constitué de 2 sociétés et est consolidé à hauteur de 100%.

L'opération se traduit par un écart d'acquisition comptabilisé au bilan de 25 682 milliers d'euros. La contribution de Leetchi au résultat 2015 du Groupe s'élève à -793 milliers d'euros.

La comptabilisation initiale du regroupement est provisoire.

En cas d'informations complémentaires relatives à des faits et circonstances existant à la date d'acquisition, le Groupe dispose d'un délai de douze mois pour :

- identifier les actifs acquis et passifs assumés de la société acquise non constatés lors de la comptabilisation initiale du regroupement ;
- modifier rétrospectivement les valeurs initialement attribuées.

Note 47. Evénements postérieurs à la clôture

Le 7 décembre 2015, Crédit Mutuel Arkéa est entré en négociation exclusive avec le groupe bancaire coopératif belge Crelan, pour le rachat de sa filiale Keytrade Bank, leader sur le marché de la banque en ligne en Belgique. Le 27 janvier 2016, Crédit Mutuel Arkéa a signé l'accord de vente.

Aucun autre événement significatif n'est apparu postérieurement à la clôture du 31 décembre 2015.

3. Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers 2015

3.1. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes globalisés 2015

Crédit Mutuel Arkéa

Société Anonyme Coopérative de crédit à capital variable

1, rue Louis Lichou
29480 Le Relecq-Kerhuon

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels globalisés

Exercice clos le 31 décembre 2015

MAZARS
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

DELOITTE & ASSOCIES
185 Avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine cedex

Crédit Mutuel Arkéa

Société Anonyme Coopérative de crédit à capital variable

1, rue Louis Lichou
29480 Le Relecq Kerhuon

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels globalisés

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels globalisés de la société Crédit Mutuel Arkéa, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels globalisés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels globalisés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Instruments financiers

Les « options et méthodes d'évaluation » de l'annexe exposent les principes et méthodes comptables relatifs aux positions sur titres et aux instruments financiers dérivés. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au classement comptable et à la détermination des paramètres utilisés pour la valorisation de ces positions.

Titres de participation et parts dans les entreprises liées

Votre société détient des lignes de participations, autres titres détenus à long terme et parts dans les entreprises liées (note 6 de l'annexe). Ces titres sont évalués au plus bas de leur valeur d'acquisition et de leur valeur d'utilité. Nous avons examiné les éléments appréciatifs ayant conduit à la détermination de la valeur d'utilité pour les principales lignes en portefeuille.

Risque de crédit

Votre société constitue des dépréciations pour couvrir les risques de crédit inhérents à son activité (notes 4 et 27 de l'annexe). Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, aux méthodologies de dépréciation, et à la couverture des pertes de valeur.

Engagement de retraite

Les « options et méthodes d'évaluation » de l'annexe précisent les modalités d'évaluation des engagements de retraite et autres engagements assimilés. Nous avons examiné la méthodologie d'évaluation de ces engagements, ainsi que les principales hypothèses et paramètres utilisés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce sur les rémunérations et les avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base des travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 4 avril 2016

Les commissaires aux comptes

Mazars


Charles de BOISRIOU

Deloitte & Associés


Jean-Vincent COUSTEL

3.2. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2015

Crédit Mutuel Arkéa

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2015

DELOITTE & ASSOCIES

MAZARS

Crédit Mutuel Arkéa

Société anonyme Coopérative de crédit à capital variable
Siège social : 1 rue Louis Lichou, 29480 LE RELECQ KERHUON
RCS : Brest B 775 577 018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2015

DELOITTE & ASSOCIES

MAZARS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Crédit Mutuel Arkéa, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Provisionnement des risques de crédit et de contrepartie

Votre société comptabilise des dépréciations pour couvrir les risques de crédit et de contrepartie inhérents à ses activités (notes « Prêts et créances sur établissements de crédit et sur la clientèle » des Principes comptables et méthodes d'évaluation, 1, 5, 6, 8 et 37 de l'annexe). Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit et de contrepartie, aux méthodologies de dépréciation, et à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations individuelles et de portefeuille.

Valorisation des instruments financiers

Votre société utilise des modèles internes pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs (notes « Détermination de la juste valeur des instruments financiers » des Principes comptables et méthodes d'évaluation, 2, 3, 4, 18, 18a, 28a, 28b, 32 et 33 de l'annexe). Nos travaux ont consisté, d'une part, à revoir le dispositif de contrôle des modèles utilisés et, d'autre part, à apprécier les données et les hypothèses utilisées, ainsi que la prise en compte des risques et des résultats associés à ces instruments. De même, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au recensement des instruments financiers qui ne sont plus négociables sur un marché actif, ou dont les paramètres de valorisation ne sont plus observables, et les modalités retenues en conséquence pour les valoriser.

Dépréciations relatives aux actifs disponibles à la vente

Votre société comptabilise des dépréciations sur des actifs disponibles à la vente lorsqu'il existe une indication objective de baisse prolongée ou significative de la valeur de ces actifs (notes 4, 8, 33 et 37 de l'annexe). Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif à l'identification d'indices de perte de valeur, la valorisation des lignes les plus significatives, ainsi que les estimations ayant conduit, le cas échéant, à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations.

Dépréciations relatives aux écarts d'acquisition

Votre société a procédé à des tests de dépréciation de valeur des écarts d'acquisition, qui n'ont pas conduit à la constatation de dépréciations au titre de cet exercice (notes « Immobilisations corporelles et incorporelles, d'exploitation et de

placement » des Principes comptables et méthodes d'évaluation et 16 de l'annexe). Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests, les principales hypothèses et paramètres utilisés, ainsi que les estimations.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné la détermination et le traitement comptable des écarts d'évaluation et des écarts d'acquisition.

Impôts différés actif

Votre société a comptabilisé des impôts différés actif notamment au titre des déficits fiscaux reportables (note 10 de l'annexe). Nous avons examiné les principales estimations et hypothèses ayant conduit à la reconnaissance de ces impôts différés.

Provisionnement des engagements sociaux

Votre société constitue des provisions pour couvrir les engagements sociaux (notes « Provisions » des Principes comptables et méthodes d'évaluation, 23, 23a et 35c de l'annexe). Nous avons examiné la méthodologie d'évaluation de ces engagements, ainsi que les principales hypothèses et paramètres utilisés.

Assurance

Certains postes techniques propres aux sociétés d'assurance du Groupe sont estimés selon les modalités réglementaires et en utilisant des techniques actuarielles. Il en est ainsi notamment des provisions techniques. Les modalités de détermination de ces éléments ainsi que les montants concernés sont relatés dans les notes « Principes comptables pour l'activité assurance » des Principes comptables et méthodes d'évaluation, 22, 34 et 34a de l'annexe. Nous nous sommes assurés de la cohérence d'ensemble des hypothèses et des modèles de calcul retenus ainsi que de la conformité des évaluations obtenues avec les exigences de son environnement réglementaire et économique.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Courbevoie, le 4 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

**DELOITTE &
ASSOCIES**

JEAN-VINCENT COUSTEL



MAZARS

CHARLES DE BOISRIOU



3. Attestation de la personne responsable

Ronan Le Moal, Directeur Général de Crédit Mutuel ARKEA

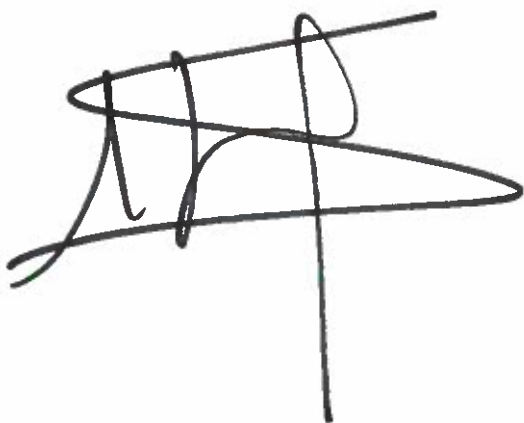
J'atteste, à ma connaissance, que les états financiers établis conformément au corps de normes comptables applicable donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits ou pertes de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente fidèlement l'évolution et les résultats de la société, la situation de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait au Relecq-Kerhuon

Le 25 avril 2016

Ronan Le Moal

Directeur Général

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.